

choisir



**Drogue :
l'emprise du Nord**

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchard

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 « **choisir** »
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **Le bonheur est chose légère** par *Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Architectures** par *Marc Donzé*

9 **Les promesses du détour** par *Francine Carrillo*

Eglise

13 **Femmes prêtres : suite et pas fin** par *Claude Ducarroz*

Religions

17 **Cheminement avec des musulmans**

par *Frans van der Lugt*

Politique

22 **Colombie - Etats-Unis : les liens de la drogue**

par *Javier Giraldo*

Economie

26 **Paradis financier : la place de la Suisse**

par *Etienne Perrot*

Psychologie

30 **Homoparentalité : droit à l'enfant ou droit de l'enfant**

par *Claude A. Vergoz*

Libres propos

33 **Romands en Suisse** par *Charles Pochon*

Lettres

34 **Tel le cerf altéré : Pierre Klossowski** par *Gérard Joulié*

Livres ouverts

38 **Israël, Palestine : l'espérance... encore**

par *Jean-Bernard Livio*

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet, Musée Guggenheim (Bilbao)

p. 4 : Jacques Berset/APIC ;

p. 16 : Musée de Chilandari (Grèce) ; p. 20 : Axelle Dos Ghali ;

p. 23 : Pierre Pittet ; p. 27 : D'en Bas/COTMEC ;

p. 31 : V. Clement ; p. 36 : Pablo Volta

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Le bonheur est chose légère

D'une façon générale, les Suisses sont des gens heureux. Avec quelques nuances tout de même. Les Alémaniques le sont un peu plus que les Romands et que les Tessinois, les protestants plus que les catholiques et les gros revenus plus que les modestes. Mais, en général, le Suisse moyen est satisfait de son sort. Du moins c'est ce qui ressort d'une enquête d'opinion réalisée en avril 2002 par l'Institut de recherche GfS, pour le compte de la Zurich-Assurances, intitulée *Sur la piste du bonheur*.¹ C'est d'un bonheur très classique qu'il s'agit, dont les piliers sont, dans l'ordre, la santé (97 %), la loyauté (89 %) et la sécurité financière (85 %), trois conditions du bonheur qui ne suffisent pas à rendre heureux, mais qui y contribuent largement. Ainsi, à en croire les résultats de l'enquête, la loyauté et son corollaire la confiance mutuelle précèdent la sécurité financière. Contrairement aux clichés habituels, une conception de la vie reposant sur une véritable éthique personnelle et une conscience morale élevée l'emportent sur une valeur typiquement suisse. Voilà qui est édifiant. Une étude plus attentive du sondage montre cependant que ce bonheur n'est ni social ni démocratique, puisqu'il dépend directement du montant des revenus et du degré d'instruction. Reste que la priorité donnée par les uns et les autres à l'attitude éthique mérite réflexion.

Serions-nous plus vertueux qu'on ne le dit ? A y regarder de plus près, la perspective des personnes interrogées reste obstinément individuelle. Qui dit bonheur pense à soi, à sa famille et au pays comme environnement sécurisant. Par contre, peu ou prou de sentiments altruistes, aucun regard jeté au-delà du périmètre privé : ni le prochain ni la création ne semblent entrer dans l'alchimie d'une existence heureuse. Ils sont tout simplement absents du palmarès des instruments du bonheur. Les valeurs fondamentales sur lesquelles le Suisse édifie son bonheur suivent strictement les bornes de sa sphère individuelle. Si l'enquête parle de dimension sociale, c'est pour la réduire à l'instruction, aux revenus et à l'aire culturelle (alémanique, romande et tessinoise). Il se peut que les questions posées par l'institut de sondage aient orienté les réponses et soient partiellement responsables de cette réduction du champ visuel. Cette absence de sens social n'en est pas moins symptomatique et inquiétante.

Une telle conception du bonheur porte en elle un ferment délétère, funeste pour le vrai bonheur. Car le bonheur habite toujours un peu en dehors de notre champ. On le rejoint en franchissant la barrière de la propriété privée. Il n'y a pas de bonheur sans relation. La carte géographique du bonheur dressée à partir des réponses à l'enquête le laisse deviner en situant les célibataires parmi les insatisfaits, et les divorcés avec les pessimistes. L'homme est ainsi fait. Etre de dialogue, sa quête du bonheur le propulse hors de lui-même, pour chercher en direction de l'autre un supplément d'être dont l'absence congénitale le poursuit comme un défaut d'origine. Foncièrement social, sa vie, sans un réseau de relations, reste désespérément stérile et appauvrie dans un monde éclaté. Le bonheur solitaire est bien rare et toujours suspect. Le christianisme, qui se veut une bonne nouvelle, a fait de la relation le cœur de son message. Rompant avec un monothéisme monolithique qui a engendré tant de

solitudes intolérantes, il suggère un Dieu trinitaire, mystérieux réseau de relations et de regards mutuels. Le paradis qu'il propose est un lieu de communion et d'heureuse convivialité. Pour le dire, les images symboliques parlent de noces, de repas, de face-à-face. Le royaume vers lequel le Christ tourne nos regards est un monde de communion, unifié, dans lequel les murs de la haine sont abattus. Dès lors, la seule loi qui conduise au bonheur est l'acceptation de l'autre comme partenaire de dialogue, complice d'une vie plus plénière. A cela se résument tous les commandements, qui ne sont finalement que deux, aimer Dieu et le prochain. L'éthique commence lorsque un individu s'ouvre et devient capable de dire «oui» pour permettre à un autre d'exister. Pour l'Évangile, il est inconcevable de réduire les valeurs fondamentales à la seule sphère individuelle.

I l y a juste une année, les Eglises de Suisse le rappelaient concrètement en adressant conjointement un Message au pays, *L'Avenir ensemble*, officiellement remis au président de la Confédération et aux principaux acteurs sociaux le 1^{er} septembre 2001. Issu d'une large consultation, où toutes les couches de la population avaient été invitées à dire comment elles concevaient un avenir plus radieux pour le pays, le Message avait l'ambition de «stimuler l'engagement pour un avenir bâti ensemble, un avenir où chacun et chacune a sa part». ² Il invitait le peuple suisse à un renversement de perspectives, faisant de la solidarité et de l'amour un élément moteur du bonheur personnel et collectif. Si l'intuition était juste, il ne semble pas que les réflexions et les pistes d'action proposées aient eu jusqu'ici l'impact espéré. Certes, on ne secoue pas aisément une population casanière et satisfaite de son sort. Il y a bien eu le débat autour de l'avortement et l'engagement décidé des Eglises en faveur de l'entrée de la Suisse à l'ONU. Mais il est tout de même permis de se demander dans quelle mesure le Message des Eglises a influencé la prédication, le culte, la prière, la catéchèse, toutes ces activités régulières au rythme desquelles un chrétien assimile les valeurs évangéliques et forme sa conscience éthique. Il est étonnant que des prêtres, des pasteurs, des séminaristes ou des agents pastoraux, toutes confessions confondues, avouent leur ignorance du Message. Certains l'ont classé parmi les nombreux papiers dont les administrations ecclésiastiques sont particulièrement prodigues, d'autres sont convaincus qu'ils ont mieux à faire en gérant la piété de leurs fidèles.

L a conception du bonheur mise à jour par l'enquête révèle un monde éclaté, fait d'êtres divisés, éparpillés, chacun poursuivant son propre projet. Les Eglises ont pour mission de rappeler avec vigueur que l'éthique personnelle est toujours une éthique sociale. Elles l'ont fait l'an dernier. Mais si elles n'investissent pas plus largement dans la mise en œuvre de leur Message, il est à craindre que les pigeons voyageurs lâchés à Berne le 1^{er} septembre 2001, au cours d'un happy end haut en couleurs, aient emporté derrière les nuages leurs paroles fortes.

Pierre Emonet

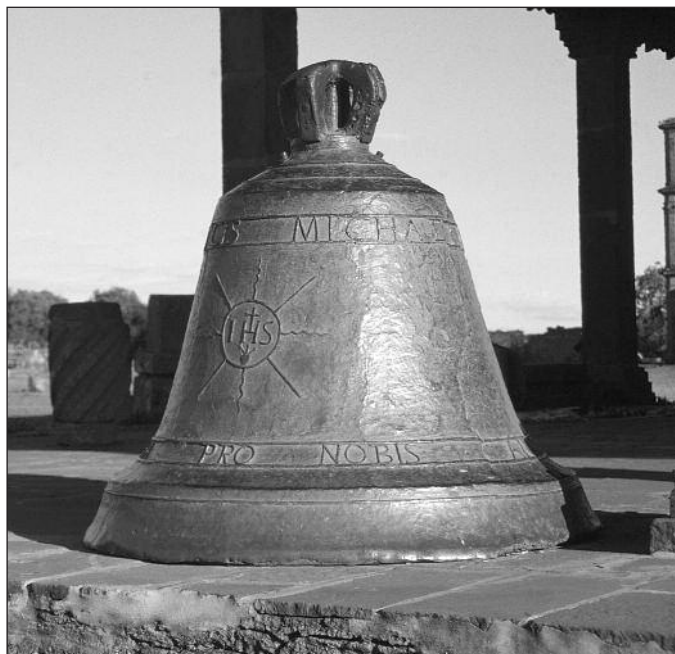
¹ Cf. www.GfS.ch.

² Cf. la préface du Message.

Reductions du Brésil

Info

Dans le but de récupérer la mémoire historique et l'héritage socioculturel laissé



Cloche de l'église de São Miguel

par les missions jésuites, l'Université jésuite de Vale do Rio dos Sinos, à São Leopoldo, fait revivre les *reductions* grâce à l'ordinateur. Elle a procédé à la reconstruction digitale en trois dimensions de l'œuvre réalisée à São

Miguel par l'architecte jésuite, italien, Jean-Baptiste Primoli. Les ruines de cette *reduccion*, située sur la rive gauche du Rio Uruguay, au sud-ouest du Brésil, sont inscrites depuis 1983 au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.

La région appartenait jadis à «la province jésuite du Paraguay», qui accueillit, dès le début du XVII^e siècle, des missionnaires européens, habités d'une utopie : celle de rassembler les Indiens Guaranis au sein d'une «république chrétienne», de type communautaire, où l'esclavage et l'argent seraient bannis.

Comme l'explique l'anthropologue Ignacio Schmitz s.j., les jésuites de l'époque voulaient participer à l'expansion européenne. Mais «ils se différenciaient des conquérants dans la manière d'agir, car au lieu de faire usage de l'épée, ils utilisaient la parole, et c'est en ce

sens qu'ils furent un exemple pour leur époque.» Mais aussi un danger. En 1754, Espagnols et Portugais se ligèrent pour détruire ces *reductions*, expulser les jésuites et... massacrer les Guaranis.

Eglises et guerre en Irak

Info

En Europe, de plus en plus de citoyens se montrent réticents à l'idée d'une intervention militaire contre Bagdad. Des voix dans les Eglises se font entendre dans ce sens. Le 6 août, Pasquale Borgomeo s.j., directeur général de Radio Vatican, a dénoncé les Etats-Unis. «Malgré la volonté d'un retour en Irak des inspecteurs des

Nations Unis exprimée par Saddam Hussein, l'administration Bush semble insister sur l'option d'une attaque militaire», a-t-il déploré.

En Angleterre, plus de 3000 personnes, anglicans et catholiques, ont signé une déclaration œcuménique lancée par Pax Christi, qui déclare «immorale et illégale» l'éventuelle attaque contre l'Irak. «Il est déplorable que les

pays les plus puissants de ce monde continuent de considérer la guerre comme un instrument acceptable de politique étrangère, en violation des principes chrétiens et de ceux des Nations Unies... La guerre préventive par un Etat contre un autre Etat n'est pas autorisée par la Charte des Nations Unies.» Parmi les signataires de cette lettre, on trouve plu-

sieurs évêques catholiques ainsi que le futur archevêque anglican de Canterbury, Mgr Rowan Williams.

L'engagement de Mgr Williams, clairement et à plusieurs reprises affiché, contre une intervention anglo-américaine en Irak pourrait avoir une forte influence sur l'opinion publique anglaise.

Info L'esclavage existe toujours au Brésil. La Commission pastorale de la terre (CPT), dans son *Rapport sur les conflits dans le secteur rural en 2001*, dénonce l'augmentation des cas d'esclavage dans les campagnes au sein des *fazendas*, les grandes propriétés rurales, de 519 % en un an. Le

gouvernement tente d'enrayer ce fléau : de 1995 à 2002, il a fait libérer 4 300 personnes travaillant sans salaire et dans des conditions de vie dégradantes. La CPT révèle aussi que les conflits pour la terre ont fortement augmenté et avec, les assassinats dans les campagnes (+ 40 %).

Esclavage au Brésil

Info Les dominicains de Porto Rico ont dénoncé une nouvelle fois les violations des droits de l'homme commises par les Etats-Unis sur leur sol. La marine militaire américaine effectue chaque année plus de 200 bombardements, de jour et de nuit, sur l'île de Vieques, une municipalité de Porto

Bombardements à Porto Rico

Rico. Ces essais militaires provoquent au sein de la population un pourcentage très élevé de cancer, une destruction des fonds marins et une pollution de l'environnement. Les dominicains demandent le départ des troupes américaines et le rétablissement des droits de la population sur leur île expropriée.

Info Les Eglises sont de plus en plus nombreuses à exprimer leurs craintes face à la «guerre au terrorisme». Début août, à Washington, la «croisade» du président Bush contre «l'axe du mal» a été le thème d'une rencontre œcuménique internationale, parrainée par le Conseil œcuménique des Eglises,

Eglises et terrorisme

en collaboration avec le Conseil national des Eglises du Christ aux Etats-Unis. Les Eglises se disent inquiètes des dérives en matière de droits de l'homme aux Etats-Unis et dans le monde, sous prétexte de sécurité.

Par ailleurs, une conférence œcuménique sur le terrorisme et la mondialisation, organisée

par le Conseil national des Eglises des Philippines (CNEP), aura lieu à Manille du 23 au 26 septembre. Les Eglises du pays craignent que le terrorisme ne soit un prétexte pour un retour des troupes américaines sur

leur territoire (elles s'étaient retirées en 1992). Or, suite aux attentats du 11 septembre 2001, plus de mille soldats, conseillers militaires et autre personnel américains sont déjà de retour dans le sud du pays.

Italie : armes et politique

Info Les missionnaires comboniens et xavériens du pays, deux congrégations engagées depuis longtemps contre le commerce des armes, ont dénoncé début juin l'implication accrue du système bancaire italien dans ce marché. Le groupe Banca di Roma est ainsi devenu un leader dans le soutien aux exportations d'armes italiennes. Dans leurs revues respectives, *Nigrizia* et *Missione Oggi*, comboniens et xavériens montrent que le commerce des armes a augmenté de 1 % lors de ces trois dernières années, avec la bénédiction du gouvernement Berlusconi. Par ailleurs, les xavériens ont condamné début août la probable nomination du fabricant d'armes Ugo Gussalli Beretta à la fonction d'ambassadeur italien à Washing-

ton, alors même qu'il ne fait pas partie du corps diplomatique italien. «Si les ambassades et les consulats doivent devenir - d'après le projet annoncé par le président du Conseil en janvier dernier et confirmé à la récente Conférence des ambassadeurs - l'ouvrepiste de la marque «made in Italy», n'y a-t-il pas meilleur choix que celui de l'armurier de Brescia, héritier par alliance de la fabrique d'armes, connue aux Etats-Unis pour avoir conquis, grâce aux Beretta M9 et à ses variantes, le vaste marché des pistolets dont sont dotés les corps de police des Etats-Unis ?», peut-on lire dans *Missione Oggi*. La revue a invité citoyens et associations à écrire au président Berlusconi pour lui demander de refuser la nomination de l'armurier à ce poste d'ambassadeur.

Portefeuilles des Eglises

Info Les Eglises d'Europe occidentale ont été invitées à examiner attentivement leurs portefeuilles d'investissements (comme les fonds de retraites) pour contrecarrer les aspects négatifs de l'économie mondiale, lors d'une session tenue du 15 au 19 juin à Soes-

terberg, aux Pays-Bas, sur invitation entre autres du COE. Cette réunion fait suite à une série de rencontres régionales d'Eglises d'Asie, d'Europe orientale et du Pacifique, organisées ces trois dernières années et portant sur les liens entre la foi chrétienne et l'économie.

Pétrole en Angola

Info Mgr Damiao Franklin, archevêque de Luanda, a demandé au gouvernement angolais et aux compagnies pétrolières étran-

gères plus de transparence dans les comptes d'exploitation du pétrole. «L'argent du pétrole (première source économique du pays) appar-

tient à tout le peuple angolais.» Alors que les bénéfiques engendrés par l'exploitation du pé-

trole sont gardés dans le plus grand secret, le peuple, lui, continue à vivre dans la misère.

Info Desmond Tutu, ancien archevêque anglican du Cap et lauréat du Prix Nobel de la paix, patronne une organisation de bienfaisance qui vient en aide aux fermiers du Zimbabwe touchés par la réforme agraire controversée du gouvernement.

Depuis février 2000, des membres de l'Union nationale africaine du Zimbabwe - Front patriotique du président Robert Mugabe et des anciens combattants de la guerre de libération

des années 70 occupent des fermes appartenant à des fermiers blancs. Après une accalmie, suite aux élections présidentielles de mars, le mouvement a repris en force cet été. Le Fonds d'aide aux fermiers de Desmond Tutu, mis en place en Grande-Bretagne, veut renforcer les efforts des Eglises locales et des organisations non gouvernementales (comme la Société catholique jésuite) pour aider les victimes de ce programme.

Fermiers du Zimbabwe

Info Selon le dernier recensement de 2001 mené par le gouvernement croate, près de 87,83 % de la population de Croatie est catholique, soit une augmentation de 11 % par rapport à 1991. Les conflits dans les Balkans ont profondément changé la com-

position ethnique en Croatie, où la présence orthodoxe serbe a été en grande partie gommée. Sur les près de 4,5 millions d'habitants actuels de la Croatie, 89,63 % se déclarent Croates, contre 78,1 % en 1991, et 4,54 % Serbes, contre 12,2 % en 1991.

Catholiques en Croatie

Info Christian Van Nispen tot Sevenaer s.j. proposait dans **choisir** (mai 2002) un article intitulé *Quelle approche du Coran aujourd'hui*, traitant de l'exégèse musulmane. Ceux que la question intéressent peuvent visiter le site www.etudes-musulmanes.com, consacré au renouveau de la pensée musulmane. Ses initiateurs expliquent que «le champ intellectuel musulman est souvent présenté comme la scène d'une éternelle polémique opposant les prédicateurs d'une «authenticité» islamique, aux apologistes d'une «occidentalisation» généralisée... Outre les deux courants précités, on repère la voix dis-

tincte d'un certain nombre de penseurs, de chercheurs et d'intellectuels. Solidement ancrés dans la tradition musulmane et suffisamment familiarisés avec la culture moderne, ils œuvrent pour une pensée religieuse musulmane qui puisse établir un rapport intérieur vivant avec l'éthique moderne. Même s'ils ne disposent d'aucune qualité «statutaire» pour traiter des questions religieuses, ces auteurs explorent l'une des voies les plus fructueuses pour le renouvellement de la pensée islamique...»

Etudes-Musulmanes se propose de faire découvrir les travaux de ces penseurs.

Islam : renouveau

Architectures

L'architecture est un art fascinant, car il manie les paradoxes. Plus que tout autre, il est soumis aux contraintes de la matière, aux lois de la statique, aux défis de l'équilibre. Plus que tout autre, il définit des espaces où se joue la vie, où souffle l'esprit, où filtre la lumière.

En fait, il exprime une certaine idée de l'homme et de la société dans le cadre d'une fonctionnalité donnée. Quelle différence, par exemple, entre un collège des années 1900 et un collège d'aujourd'hui ! Il y a cent ans, on inscrivait l'enseignement et le savoir dans des bâtiments massifs, ornés souvent de statues grecques, posant dans la cité le poids des esprits éclairés ; la transmission des Lumières ne manquait pas d'épaisseur. A qui en imputer la responsabilité ? A l'idée ou au savoir architectural du temps ? Aujourd'hui, un collège se caractérise souvent par des structures légères, utilisant beaucoup le verre, par un grand soin accordé au traitement de la lumière, par un souci d'ouvrir des espaces favorisant la communication. L'idée du savoir s'y avère fluide, mobile, modulable.

L'architecture des églises exprime en plus une certaine vision du rapport entre Dieu et l'homme, ainsi qu'une certaine conception de la communauté célébrante. Les variations sont nombreuses. Ne représentent-elles pas une figuration terrestre de la parole de Jésus : « Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père » (Jn 14,2) ? En voici quelques exemples, évidemment subjectifs.

L'art roman est à taille humaine. Pas de grandes élévations, des murs épais qui le font massif, bien planté en terre, presque glaiseux. Il est communion avec le cosmos

de par l'emploi de ses structures fondamentales - le carré, le cercle, la sphère, la croix - et de par son iconographie où se croisent les travaux de la terre et les créatures les plus fantaisistes. Les voûtes en plein cintre, les absides, les rares coupoles ouvrent sur la plénitude de Dieu ; la lumière, la chaleur et la proportion modeste de l'espace donnent l'impression d'un grand sein maternel, où s'engendre et s'unifie la vie.

Le gothique, que l'invention de la croisée d'ogives a libéré de bien des contraintes de poids, est un art d'élévation. Dieu est le Très-Haut, objet de toute louange et de toute magnificence. L'homme est comme un enfant perdu dans un bel espace, rassuré par la lumière, intimidé par la hauteur. Un enfant qui cherche son chemin entre les grandeurs de Dieu et les hyperboles que les puissants s'accordent à eux-mêmes. N'est-il pas significatif que les grandes cathédrales aient inscrit un labyrinthe dans le sol ?

Au XX^e siècle, Ronchamp. Le Corbusier l'a voulu comme un navire, à format d'homme, disponible aux quatre vents du monde. L'espace est propice à la communication des personnes qui se croisent, à la circulation de la Parole. Des cheminées de couleurs élèvent, sans que se perde le sol. Dieu s'avère comme le Souffle vital, rassurant, rassemblant.

La vie ne devrait-elle pas, elle aussi, faire l'objet d'une architecture, équilibrant les paradoxes de la matière et de l'esprit ? Comment dessinerais-je ma vie, en roman, en gothique, en baroque, en contemporain... ?

Marc Donzé

Les promesses du détour

par Francine CARRILLO, pasteure, Genève

**«Je vais faire un détour
pour voir cette grande vision :
pourquoi le buisson ne brûle-t-il pas ?»
(Ex 3,3)**

Un jour comme les autres jours. Et la tâche qui revient d'emmener les bêtes là où l'herbe est encore verte. On marche beaucoup dans le désert, on se brûle à la dureté d'une vie sans fioritures. Une vie à ciel ouvert, entièrement exposée. Sans repli possible, sinon celui d'une maigre tente qui ne décourage pas la morsure du gel, les nuits de grand froid.

Et voici Moïse, le «tiré des eaux». Plus tard, c'est aussi à travers les eaux qu'il tirera son peuple, comme pour une naissance. Il vit aujourd'hui dans ce coin de terre en étranger, depuis une mauvaise histoire de bagarre avec un Egyptien. Moïse est d'ailleurs, c'est un enfant des Hébreux, ceux de «l'autre côté», de l'autre versant des choses et qui ont vocation de «passeurs».

Un jour comme les autres, donc. Moïse garde le troupeau de son beau-père. Comme il l'a fait hier, comme il le fera demain. A l'heure de la pleine chaleur, seul l'air tremble dans ce désert du Sinaï. Les reliefs sont écrasés par le soleil et l'ombre des ravins n'offre qu'un refuge éphémère au berger comme aux bêtes.

C'est en cherchant une miette de fraîcheur que Moïse rencontre l'insolite : entre les ocres des sables, un roncier brûle, mais sans se calciner. Des flammes libres de toute fumée, du feu à l'état pur. De ces incandescences devant lesquelles on tombe en arrêt, toutes affaires cessantes. Et qui contiennent un appel.

Été. On peut partir très loin, s'aventurer dans l'inconnu, se laisser griser par des saveurs inattendues. Mais on peut aussi rester. Et vivre ici un dépaysement qui n'a pas forcément lieu en terre étrangère.

C'est en soi que le chemin est à faire. Et c'est là qu'il est le plus délicat, car là justement s'agitent les broussailles les plus anciennes.

On a l'habitude d'aller et venir dans sa vie. Et ces allées et venues nous tiennent, nous maintiennent. Mais si le temps que

l'on n'a jamais s'impose tout à coup comme une page blanche, à remplir soi-même ?

Ô la merveille et l'angoisse d'inventer chaque matin ses journées ! Et l'incontournable appel à «compagnonner» avec soi-même ! A marcher pieds nus dans sa vie pour reprendre contact avec son être profond, celui qu'on perd si facilement de vue !

Accueillir sous ses pieds le sable, la douceur de l'herbe, mais aussi le tranchant des cailloux. Se redécouvrir alors «terreux» et prendre plaisir à cette racine qui nous porte.

**«Dieu l'appela du milieu du buisson :
"Moïse! Moïse !" Il dit : "Me voici !"
(Ex 3,4)**

Des épines qui parlent ! Qui obligent à faire halte et à répondre présent ! C'est ainsi que Moïse fait connaissance avec le dieu de ses pères. Curieuse entrée en matière ! Que ce dieu-là est rugueux et peu conventionnel ! La vie après tout est ainsi. Ce n'est pas dans le lisse qu'elle est la plus vivante, mais bien dans le râpeux, dans le scabreux qui blesse et qui fait trébucher. Qui interroge aussi.

Et voici Moïse convoqué par cette «inévidence» autour de laquelle il tourne sans pouvoir en faire le tour. Que lui reste-t-il, en cette heure suspendue, sinon à se laisser appeler par ce qu'il ne comprend pas ? Et qui va lui dévoiler encore plus d'insoupçonné.

C'est son nom qu'il entend d'abord. C'est bien à lui qu'on en veut. Ce rendez-vous devait donc avoir lieu. Le désert serait-il ce lieu où l'on entend d'abord son nom ? Parce que rien, ici, ne brouille la voix originelle qui de toute éternité convoque l'humain à répondre de son humanité : «Me voici !»

Seuls les familiers du désert - ceux qui vont désencombrés dans leur vie - perçoivent ce que les autres recouvrent en cherchant ailleurs ce qui est donné tout près.

Seuls ceux qui savent se tenir proches de ce qui les brûle, sans s'y consumer, recueillent au fond d'eux-mêmes la parole d'avant tout commencement, celle qui place le fini de leur existence dans l'infini de l'amour en les nommant de leur nom.

Ecouter son nom dit par un autre est en principe un événement, un avènement de

vie. Comme une naissance qui donne lieu et place parmi les vivants. Beaucoup trop parmi nous meurent de ne plus s'entendre appelés par leur nom.

Mais on peut exercer son oreille intérieure. On peut apprendre l'écoute de cette voix incommensurable qui nous porte à être, parce qu'elle va chercher en nous ce qui peut dire «oui» sur l'ombre ou le découragement.

Et quand enfin on se risque à répondre «me voici !», c'est qu'on a été rencontré !

**«Retire tes sandales de tes pieds,
car le lieu où tu te tiens est une terre sainte.»
(Ex 3,5)**

Sur le sable brûlant, devant le roncier ardent, Moïse défait lentement les lanières de ses sandales. Un pied après l'autre, il prend contact avec ces milliers de grains de roche, paraboles d'une promesse antérieure, cette incalculable descendance promise à Abraham en son grand âge. Un pied après l'autre, il entre dans l'expérience du croire et fait sien l'héritage de ses pères. Pour découvrir qu'on peut être chez soi en plein exil, quand la rencontre a lieu et que l'appel se fait terre et plus encore «terre sainte» sous les pas du pèlerin.

La terre est sainte, parce qu'elle est découpée sur ce qui aliène. S'y dessine la vocation à exister, à se porter hors de ce qui retient dans la mort. Ce n'est pas le lieu qui est saint (on sait trop ce que cachent de perversion les «lieux saints»), non, la sainteté n'a pas de lieu, sinon en l'humain, à l'instant exact où il est traversé par la fulgurance d'une révélation qui le donne à lui-même en lui indiquant où il est attendu. C'est dans ce don qui abrite une attente que

Moïse fait désormais sa maison. Voilà que lui, l'émigré d'un ailleurs toujours menacé, est invité à s'établir ici, dans la certitude d'être recueilli par la haute tendresse qui l'envoie.

Quand été nous vêt de légèreté, qu'est-ce donc qui est encore à retirer, sinon ce voile subtil qui nous sépare de nous-mêmes et fait que nous sommes les spectateurs déconcertés ou atterrés de nos vies ?

On serait tenté de croire que c'est en rajoutant des couches ou en colmatant des brèches que l'on se construit, mais la sagesse enseigne l'inverse.

C'est vers le simple, le non-mélangé qu'il faut aller. Vers ce qui porte à l'unité

et à l'humilité. Et cela ne va pas sans tailler, sans émonder, sans trancher dans les liens par lesquels nous sommes mal attachés.

Point n'est besoin de déménager. C'est son propre espace qu'il faut redessiner, la distance d'avec les autres qu'il faut révisiter.

Oser seulement se déchausser, car on n'approche jamais autrement de la braise qui rougeoie au centre profond de soi.

«Qui suis-je pour aller vers Pharaon et faire sortir d'Égypte les fils d'Israël ?»

(Ex 3,11)

«**J'** ai vu la misère de mon peuple en Égypte.» Moïse n'est pas sûr de bien entendre. C'est qu'il est habitué à un dieu qui habite les hauteurs et peu porté à veiller sur la douleur. Dieu, jusque-là, c'était du flou dans sa vie. Une rumeur, une vague mélodie. Qui lui revenait les soirs de mélancolie, quand il se souvenait des jeux de son enfance sur les bords du Nil.

Or ce qui arrive à son oreille est renversant ! C'est un ouragan d'amour, comme une immense compassion. Un dieu à peine croyable, torturé, anéanti par ce qu'il a vu sur les chantiers d'Égypte. Et qui ne peut rester en place, cette place divine dont il n'a que faire, mais à laquelle tant de gens continuent de l'assigner.

Voilà ce que Moïse entend sur le sable ardent, devant le roncier vibrant. Il entend le dieu qui descend à hauteur d'homme, il entend cette présence tellement présente à la souffrance et tellement décidée à la délivrance. Il l'entend arriver dans sa chair et il tremble devant cette incarnation. «Pourquoi moi ?» Que la brûlure cesse, que l'appel se détourne et le rende à son tranquille aujourd'hui !

On aimerait que vivre aille de soi. Que la vie coule chaque matin comme une eau fraîche ou un ciel bleu ! Que les cailloux fondent en nous et que l'amour réponde présent ! On aimerait aller dans ses journées le cœur accordé et les gestes libres, dans la tranquillité d'être celui ou celle que l'on est, tout simplement.

Mais il faut se rendre à l'évidence : dans l'ordre du monde, ce qui vient d'abord, ce ne sont ni le bien ni la justice.

Mais plutôt le sombre qui assombrit les visages. Et la violence qui biffe chaque jour des existences humaines et des ethnies entières.

C'est que toute émergence de la vie est arrachement à cette boue du désordre qui menace toujours de recouvrir nos élans et nos générosités, faisant de nous des êtres improbables. Qui suis-je ?

On se construit toujours en se cognant. A des parents, à des lois, à des événe-

ments. Et c'est ce combat qu'il faudrait apprendre à ne pas esquiver. Nous y sommes de toute façon envoyés. Par la voix embuissonnée dans les épines. Celle qui a foi en nous jusqu'à réchauffer nos frilosités et ranimer notre élan à protester

contre l'inhumanité dont nous sommes tous traversés.

On voudrait parfois que cette brûlure cesse, mais on n'esquive pas sans dommage cette incandescence, car c'est elle qui veille sur notre capacité à demeurer humains.

**«Dieu dit à Moïse : «JE SUIS QUI JE SERAI.
Tu parleras ainsi aux fils d'Israël :
JE SUIS m'a envoyé vers vous.»
(Ex 3,14)**

Moïse est toujours là, pieds nus avec sa question ! Et la réponse qui vient est pour le moins déconcertante. Ce n'est pas un nom, mais un souffle ! Ou plutôt une manière d'être ! YHWH... quatre consonnes inarticulables, empruntées au plus essentiel des verbes : *être*. Quatre lettres incandescentes, prises sur leurs sœurs de l'alphabet hébraïque pour signifier l'ombilic de la vie, l'origine de ce souffle qui porte le cri du nouveau-né et recueille l'agonie du mourant, au terme d'innombrables traversées du corps.

Ce n'est pas un nom, car ce dieu ne se laisse pas prendre au piège des appellations contrôlées. Mais c'est pourtant un nom, car il donne envie d'en savoir plus, il demande qu'on l'interroge. Il laisse surtout entrevoir à Moïse ce que tout humain devrait pouvoir entendre un jour : que sa vie est visitée, et qu'il est appelé à sortir du «même» vers le pays de l'«autre» où la rencontre se fait événement dans le déploiement d'une parole humaine qui consent à dire «je» en écho à la voix divine qui le traverse.

«Je suis qui je serai»... Je suis la vie dans tous ses états, à tous les temps. Celui qui est, qui était et qui vient. Je suis avant vous, après vous, avec vous, et c'est à décliner cette simplicité que j'aimerais vous convier !

«Je suis»... c'est là mon nom d'âge en âge. Il porte toute mon envie de vous voir en vie, il est mon pas à pas avec vous, mon jour à jour, mon infini d'amour !

Nous ne sommes plus simplement seuls, pliés sur nos colères ou nos amertumes. Mais reliés à plus grand, à plus large que nous et qui est un appel à être.

L'étonnement peut avoir lieu au détour d'une conversation ou d'une lecture. Il arrive aussi qu'on se laisse emmener par le timbre d'une voix ou la brillance d'un regard qui soudain nous délivre de nos rigidités et nous ouvre à une neuve porosité.

Vient alors ce que nous n'avions pas entendu. Que nos impasses pourraient se faire passages vers une autre profondeur,

vers une neuve rencontre, si nous osions enfin nous risquer sur l'autre versant de nous-mêmes.

C'est là, au désert de nos représentations, sur le sable du non-savoir et dans l'absolue nudité du croire, que nous attend la Présence vive, celle qui travaille le désir et nous donne de vibrer au mystère d'être en vie.

C'est elle qui souffle ce que, dans notre incrédulité, nous peinons à entendre : que nous sommes attablés de naissance au festin de la vie et qu'il suffirait de peu pour que la promesse devienne éblouissement...

F. C.

Femmes prêtres : suite et pas fin

par Claude DUCARROZ, prêtre, Fribourg

Le 29 juin dernier, dans un bateau sur le Danube, sept femmes catholiques ont été ordonnées «prêtres». Cet évènement a suscité des réactions fort contrastées. Sympathie, ironie, agacement, colère : rien ne leur fut épargné. Fidèle à sa réputation, la Congrégation pour la doctrine de la foi a aussitôt fulminé l'excommunication. Dont acte. Si contestables et dommageables que soient ces ordinations sauvages, le fait en lui-même mérite mieux que le mépris. Car il se situe au confluent de plusieurs courants de fond qui bousculent actuellement les traditions de l'Eglise catholique concernant les ministères ordonnés.

Le renouveau biblique a mis en évidence l'étonnante liberté du Christ à l'égard du monde féminin. S'il n'a pas appelé des femmes dans le groupe des Douze, Jésus n'a-t-il pas associé celles-ci à sa vie itinérante (Lc 8,2-3), n'a-t-il pas manifesté à leur égard un accueil qui a scandalisé son entourage masculin (Jn 4,27 et Lc 7,39) ? N'a-t-il pas confié à des femmes la première annonce du message pascal (Jn 20,17) ?

Prenant le relais, l'apôtre Paul a écrit que toute discrimination basée sur la différence sexuelle devait être bannie dans une Eglise qui annonce et commence la vie du Royaume (Ga 3,28). Lui-même, comme d'autres apôtres d'ailleurs, a su s'entourer de femmes (1 Co 9,5). Certaines sont prophètes (1 Co 11,5). Junias est désignée comme apôtre (Rm 16,7) et Phœbé comme diaconesse (Rm 16,1), même s'il faut évaluer avec prudence la signification exacte de ces vocables. Et même si, dans le concret, les premières communautés chrétiennes ont eu parfois de la peine à passer des paroles aux actes (cf. le voile et le silence imposés aux femmes dans les assemblées, 1 Co 11 et 1 Tm 2,11-12).

Bref, dans un contexte où les mâles imposaient leurs lois dans la société comme dans les religions, l'Evangile contient des impulsions prophétiques pour la libération des femmes, y compris dans l'Eglise.

Contexte

Le mouvement œcuménique a redonné de l'audace à certains questionnements parmi les catholiques. Dans les Eglises de la Réforme, et finalement même dans la Communion anglicane aux structures si proches des nôtres, les ministères consacrés ont été ouverts aux femmes sans que la vie de ces Eglises en ait été bouleversée.

Dès lors l'Eglise catholique peut-elle dire, sans autre, que l'unité œcuménique ne sera jamais retrouvée tant que ces femmes (prêtres ou pasteurs) n'auront pas reconnu l'invalidité de leurs ministères sacramentels ? Devront-elles - tôt ou tard - renoncer à leurs services ordonnés pour les sacrifier sur l'autel de la réussite œcuménique ? C'est ce que semblent affirmer actuellement les autorités catholiques. Redoutable responsabilité !

A l'intérieur même de l'Eglise catholique, l'évolution de la crise des ministères ordonnés a créé des situations presque intenable, tant elles sont paradoxales. Actuellement l'Eglise confie à des femmes - laïques ou religieuses - la responsabilité concrète de certaines communautés. Ces femmes président des célébrations eucharistiques sans consécration et font office de quasi curés (cf. canon 517/2). Comment, sur la durée, ces communautés ne poseraient-elles pas cette question simple : pourquoi notre animatrice pastorale ne pourrait-elle devenir notre prêtre ? Réponse : parce qu'elle est une femme. Un peu court, non ?

Marie, prêtre ?

«A travers les siècles, les fidèles ont eu une dévotion envers Marie prêtre. Ils ont perçu intuitivement, avec leur sens catholique, que Marie avait part au sacerdoce de Jésus plus que n'importe qui. Implicitement, leur dévotion était basée sur la conviction forte que Marie, bien qu'elle soit une femme, aurait pu aisément être ordonnée prêtre.»

Le site www.womenpriest.org soutient qu'il existe bien une tradition latente, ou une «tradition du cœur», allant en ce sens, et qui ne serait pas moins légitime que la tradition «officielle» (cf. **cardinal Henry Newman**, *Sermons Universitaires - Quinze sermons prêchés devant l'Université d'Oxford de 1826 à 1843*, Desclée de Brouwer, Paris 1955).

Il soulève encore quatre arguments principaux : Marie appartenait à une famille sacerdotale ; Marie a exercé des fonctions sacerdotales ; Marie nous a donné l'Eucharistie et Marie procure le pardon des péchés. De nombreuses citations, articles, textes sont proposés pour étayer cette thèse. Ainsi, en 826, Théodore le Studite déclarait : «Je vous salue fille, jeune prêtre qui offre le sacrifice !»

Enfin, comme une lame de fond, il faut bien admettre que les mouvements féministes, qui luttent depuis longtemps pour l'égalité de l'homme et de la femme dans la société, n'allaient pas laisser mourir leurs revendications aux pieds de la citadelle catholique. D'autant plus que les plus hautes autorités de notre Eglise ont qualifié le mouvement féministe comme un «signe des temps» qu'il convenait de prendre au sérieux, tout en exerçant à son endroit les discernements nécessaires (cf. Jean Paul II, *Mulieris dignitatem*, n° 1). On lit dans le concile Vatican II : «Toute forme de discrimination (...) fondée sur le sexe (...) doit être dépassée et éliminée comme contraire à la volonté de Dieu» (*Gaudium et spes* n° 29/2).

Reste que, pour le moment, l'Eglise catholique dit un non sec et sonnante à l'éventuelle ordination presbytérale de femmes. Comme une porte qui claque en se fermant au nez d'importuns, la déclaration de Jean Paul II intitulée *Ordinatio sacerdotalis* (1994) présente même ce refus comme définitif, au point que certains se sont demandés s'il n'y avait pas là un nouveau dogme proclamé sous le sceau de l'infailibilité.

Quels fondements ?

Deux arguments semblent dominer la raison d'être d'une telle déclaration (qui reprend d'ailleurs celle de Paul VI en 1976 déjà). D'abord la tradition. C'est vrai, jamais dans l'Eglise catholique - pas plus que dans les Eglises orthodoxes d'ailleurs - on a ordonné des femmes prêtres jusqu'à ce jour. Mais l'argument de la fidélité à la tradition ne peut-il pas être revendiqué aussi pour la souplesse et la créativité plutôt que pour l'immobilisme ?

L'histoire des sacrements, à partir de leurs fondements christiques et apostoliques, laisse percevoir une surprenante liberté

d'adaptation pour et par l'Eglise. Pas de sacrement - une fois son cœur biblique défini et sauvegardé - qui n'ait connu des règles d'application fort variables, que ce soit dans ses liturgies ou dans ses conditions d'accès. Des différences notables subsistent - et sont admises - entre l'Orient et l'Occident.

A titre d'exemple, l'évolution du sacrement du pardon vers la pratique qui subsiste jusqu'à ce jour - à savoir la confession auriculaire réitérable - a été pratiquement imposée au VII^e siècle par l'opiniâtreté des moines irlandais contre l'avis de Rome. Rien que pour le sacrement de l'ordre, des virages importants ont été négociés au cours des siècles. Il suffit de penser à la décision du II^e concile du Latran (1139). Il a réservé l'ordination presbytérale aux seuls hommes s'engageant à demeurer dans le célibat, une restriction qui n'a jamais été imposée en Orient, même dans les Eglises en communion avec Rome. Pie XII lui-même n'a pas craint de toucher à la forme du sacrement en déclarant en 1947 que le rite essentiel redevenait l'imposition des mains alors que, depuis le Moyen Age au moins, c'était la porrection des instruments.

Dès lors, ne peut-on imaginer que l'Eglise, le cas échéant, aurait le droit de consacrer des femmes, dans la liberté qu'elle a maintes fois démontrée de pouvoir gérer les rites et les conditions d'accès aux sacrements, étant saufs les mystères qu'ils contiennent, signifient et confèrent ?

Mais justement, certains ne manquent pas de dire que l'ordination de femmes attenterait au cœur du sacrement de l'ordre, à savoir son symbolisme sacré qui consacre le prêtre comme lieutenant du Christ face à l'Eglise-Epouse. A leurs yeux, seul un homme mâle peut représenter adéquatement le Christ-Epoux. Cependant, il est permis de poser ces quelques questions. N'est-ce pas le Christ comme personnalité de nature humaine qui le constitue Homme nouveau, avant la configuration de sa sexualité ? Ou alors, il faut

confesser que les femmes sont, moins que les hommes, à l'image du Christ par le tort qu'elles auraient de ne pas être des masculins comme lui. Voilà qui pourrait à nouveau renforcer une idéologie malheureuse qui trouvait dans la Bible elle-même des raisons de discriminer les femmes.

D'ailleurs, ce qui fait le prêtre dans son altérité symbolique face à la communauté, n'est-ce pas le sacrement lui-même, par l'invocation de l'Esprit et l'imposition des mains de l'évêque, plutôt que la sexualité du sujet ordonné ? A pousser trop loin l'impact du caractère masculin du Christ dans le mystère du sacrement de l'ordre, il faudrait admettre, par symétrie logique, que seules des femmes peuvent représenter dignement l'Eglise-Epouse, et voilà les hommes exclus ! Attention ! certains arguments peuvent avoir des effets boomerang !

A l'avenir, un concile

Est-ce à dire que l'Eglise doit s'engager tête baissée dans la brèche ouverte par l'ordination «danubienne» ? Sûrement pas. D'un côté, si l'on en juge par les demandes de nombreux synodes diocésains dès après le concile Vatican II, la question de l'ordination des femmes préoccupe sérieusement la base de notre Eglise. Mais, par exemple, l'Assemblée diocésaine AD 2000 (Fribourg, le 4 juin 2000) s'est montrée prudente : elle demande l'ordination diaconale pour les femmes ; quant à leur ordination presbytérale, elle souhaite seulement que «le débat puisse rester ouvert à ce sujet dans le diocèse» (*Forces pastorales et ministères, demandes*, n° 26 et 27).

En interrogeant ouvertement les communautés, on enregistrerait sans doute des opinions très divergentes. De toute évidence, notre Eglise, dans son ensemble, n'est pas prête à accomplir ce pas à l'allure révolutionnaire. Forcer cette marche risque de provoquer une fracture dans l'unité ca-



«Présentation de la Vierge au temple», XIV^e siècle.

tholique, même si la légitime impatience de certains - et surtout de certaines - doit être, elle aussi, prise en considération.

Premier gardien de l'unité ecclésiale, le pape a voulu sans doute éviter de nouvelles déchirures en essayant d'éteindre la discussion sur ce sujet. Mais enfermer ce thème dans un tiroir, fût-ce avec les clefs de saint Pierre, ne l'empêchera pas de resurgir un jour, tant ses enjeux sont d'importance pour la vie et l'avenir de l'Eglise. Pensons à la théologie des ministères, à l'évolution du rapprochement œcuménique et à la pastorale concrète dans nos communautés «en absence ou en attente de prêtres».

Alors, que faire ? Un concile, a répondu le cardinal Carlo Martini à un prêtre qui

lui posait une question sur ce sujet précis lors de l'assemblée du clergé, le 30 septembre 1996, à Montreux. Oui, un concile. Car il est l'instrument le mieux adapté pour promouvoir un exercice complet et équilibré du discernement et de l'autorité ecclésiale en cette grave matière.

Dans un concile, le pape peut exercer pleinement sa responsabilité personnelle propre. Mais, à ses côtés, les évêques cessent d'être des préposés à l'enregistrement. Ils deviennent acteurs de la recherche et de la décision en mettant en pratique la collégialité. N'oublions pas non plus l'apport précieux des théologiens et autres experts qui peuvent baliser le chemin grâce à leurs charismes de docteurs. A l'instar de ce qui s'est passé à Vatican II, les autres Eglises et communautés ecclésiales viendront nous aider de leurs expériences et de leurs conseils.

Et puis un concile, c'est tout le peuple de Dieu en marche, porté par l'élan de la prière et de la réflexion, qui collabore ainsi aux

événements suscités par l'Esprit. Car l'Esprit continue aujourd'hui de parler aux Eglises (cf. Ap 3,22) pourvu que tous l'écoutent et lui obéissent, «des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs» (Vatican II, *Lumen gentium* n° 12).

Vatican I a été le concile du magistère papal, Vatican II celui de la collégialité épiscopale. Vatican III sera certainement un concile consacré aux autres ministères. C'est dans ce cadre, plus large et plus profond, que les femmes trouveront leur juste place dans les charismes et les services d'Eglise. On peut au moins le souhaiter. Que faire en attendant ? Vivre de l'Evangile, prier et... patienter...

Cl. D.

Cheminement avec des musulmans

par Frans VAN DER LUGT s.j., Homs

Jésuite hollandais, psychothérapeute, Frans van der Lugt est arrivé en Syrie en 1966, après avoir appris l'arabe au Liban. Depuis, il n'a plus quitté la Syrie et compte bien y rester. Il y anime des retraites spirituelles, des groupes de CVX (communauté de vie chrétienne), des sessions de yoga et de zen. En vue de réaliser un projet de développement rural et d'environnement («Al Ard», terre), il travaille actuellement à la création d'une association, en collaboration avec le gouvernement syrien. Il témoigne ici de son expérience de vie avec les musulmans.

De plus en plus de gens se posent des questions sur l'identité des musulmans. «Musulman, qui es-tu ?» La réponse est difficile, parce qu'il n'y a pas une seule manière d'être musulman et qu'une identité ne se réduit pas à la seule appartenance religieuse. Beaucoup d'éléments entrent en jeu. L'identité de chaque musulman est formée bien sûr par le texte du Coran, mais aussi par sa race, par l'histoire de ses parents et de leurs relations mutuelles, par le contexte de son milieu religieux, familial, socio-politique et culturel. Dans la vie de tous les jours, nous ne sommes donc pas en face *du* musulman, mais *d'un* musulman. Aussi, dans cet article, je n'évoquerais que ma propre pratique (un autre pourrait avoir une expérience différente), qui ne concerne que des musulmans rencontrés en Syrie.

Dans ce pays que j'aime beaucoup, seuls 7% des 17 millions d'habitants sont chrétiens ; les autres sont musulmans. Je vis donc journellement avec des musulmans qui se sentent unis à tous les musulmans

du monde, mais qui ont aussi leur spécificité. Même à l'intérieur de la Syrie d'ailleurs, tous les musulmans ne sont pas les mêmes. Précisons encore que je ne vais pas évoquer ici la dimension politique de l'islam, qui demanderait une autre approche.

Retraites spirituelles

Parmi mes différentes activités, j'anime dans ce pays des retraites spirituelles. Il arrive que des musulmans s'y présentent en disant : «Nous voulons davantage connaître le Christ.» Au début de la retraite, il s'agit de créer les conditions permettant au retraitant de faire l'expérience de l'amour de Dieu ou de la revivre. Il ne s'agit pas de savoir que Dieu est amour, mais de le vivre dans le silence de l'adoration ou dans le jaillissement de la gratuité d'une relation d'amour.

C'est l'expérience que le Dieu de Jésus-Christ m'aime et continue à m'aimer, même si je lui tourne le dos. Dieu ne s'arrête pas

à mon attitude hostile vis-à-vis de lui, mais il trouve toujours quelque chose d'aimable en moi pour qu'il puisse m'aimer. C'est l'expérience de la gratuité de l'amour de Dieu qui ne veut rien en retour. Il aime parce qu'il aime aimer. Il est Amour. Il ne rejette pas celui qui le rejette. Son regard aimant traverse le rejet de l'autre pour y découvrir souvent la souffrance de celui qui n'a pas été aimé, qui a été refusé, méprisé. Au lieu de rejeter celui qui le rejette, Dieu se penche sur la souffrance de son adversaire avec une rare compassion. En face de l'homme qui l'attaque ou le rejette, l'amour de Dieu devient un amour souffrant. Il souffre parce que son adversaire souffre.

Une fois faite l'expérience de cet amour, l'homme se dit : «Je ne suis rien en face de cet amour ; je ne suis qu'un pécheur. En m'éloignant de lui, j'ai laissé attendre et souffrir l'Amour.» Mais quand il revient à l'Amour par amour pour l'Amour, il fait l'expérience de la joie de l'Amour. C'est le comble : par son retour, l'homme crée la joie dans le cœur de l'Amour. Dans la joie de Dieu, l'homme se sent pardonné. Ainsi naît en lui le désir d'être témoin de cet amour.

Faire l'expérience de ce Dieu n'est pas chose aisée. Le retraitant chrétien n'y arrive pas facilement. Il arrive à le comprendre, sans le vivre toujours dans son cœur. Et le retraitant musulman ? Je lui donne à lire le texte du bon Samaritain. Il est ravi. Il aime ce Samaritain qui voit la souffrance de son adversaire et se laisse envahir par un flux de compassion. Il l'aide de tout son cœur et il continue sa route, sans chercher à recevoir quelque chose en retour.

Ensuite, je lui propose la parabole de la joie du père (le fils prodigue). A la fin de cette parabole, le fils aîné ne veut pas rentrer à la maison. Le père alors sort de sa demeure pour supplier le fils révolté de revenir. Il se met presque à genoux devant

ce fils qui le refuse. Là, le musulman réagit : «Non, Dieu ne peut pas se mettre à genoux devant le fils révolté ; Dieu, c'est le Dieu de l'univers.» - «Et toi, tu pourrais le faire avec ton fils ?» «Moi, peut-être, mais pas le Dieu de l'univers.»

Ce musulman peut envisager de se rapprocher du Dieu de Jésus-Christ dans sa conduite, mais pour lui le Dieu de l'univers est quand même différent. Dans le Coran, le Dieu de l'univers est dur avec celui qui rejette ses signes (le Coran) et il le punit sévèrement (le feu de l'enfer). Le Dieu de l'univers n'arrive pas à sonder la souffrance de l'homme qui le rejette ; il n'y voit que le mal dans sa vie.

Je reviens alors au bon Samaritain : «Tu aimes être comme ce bon Samaritain ?» - «Oui» - «Et le Dieu de l'univers, peut-il être aussi comme le bon Samaritain ?» - Silence. Puis : «Comment le Dieu de l'univers pourrait-il être bon avec celui qui le déteste ? Pour moi, c'est possible ; je peux dépasser la question d'honneur (*el Karamé*), mais pas le Dieu de l'univers.» Ce musulman ne se sent pas obligé d'être forcément comme le Dieu de l'univers. Il peut se permettre ce que Dieu ne peut pas.

Quel Dieu ?

Ici se pose une question importante : les chrétiens et les musulmans se trouvent-ils en face du même Dieu ? D'ailleurs, les chrétiens adorent-ils tous déjà le même Dieu ?

Pour les uns, Dieu est une sorte de sur-moi : si nous faisons de bonnes actions, il est content de nous et nous récompense ; si nous faisons le mal et nous nous opposons à lui, il va se venger et nous punir. Ce sur-moi peut venir du milieu familial et social et être ensuite - souvent inconsciemment - projeté sur Dieu. Ces chrétiens peuvent trouver par la suite dans certains textes de l'Évangile une justification à cette manière de voir Dieu. Souvent d'ailleurs, cette image

de Dieu est directement influencée par ces textes, sans être le fruit de la projection d'un surmoi personnel ou social.

Chez d'autres chrétiens, l'image de Dieu est fortement influencée - d'une façon souvent inconsciente - par une personne de leur entourage : le père, la mère, le frère, la sœur... Ils étouffent le visage de Dieu sous le voile d'une image. L'accès à l'altérité de Dieu s'avère alors difficile. D'autres encore cheminent vers le Dieu de Jésus-Christ ; ils aiment recevoir de Jésus-Christ l'Esprit du Père pour en vivre. C'est alors une aventure de grâce et de foi.

Il me semble que la question se pose aussi pour les musulmans : adorent-ils tous le même Dieu ? Les musulmans voient Dieu comme Celui qui pousse l'homme à lui obéir et à faire du bien. Pas de salut pour les infidèles. Mais la façon de vivre leur foi peut être différente. Pour les uns, c'est surtout la pratique des lois ; pour les autres, c'est aussi une relation intime avec le Créateur (les mystiques). Les uns font plutôt du bien par peur de la punition ; d'autres le font plutôt par amour.

La question ainsi se repose : « Chrétiens et musulmans se placent-ils face au même Dieu ? » Je dirais, deux chrétiens ou deux musulmans peuvent se trouver face à un Dieu différent, tandis qu'un chrétien et un musulman sont peut-être en face du même. Mais dans l'ordre objectif, il s'agit quand même de marquer la différence entre le Dieu de Jésus-Christ et le Dieu de l'univers.

Et notre retraitant musulman, où en est-il ? Il est venu pour mieux connaître Jésus. Il a fait son cheminement, il est arrivé à aimer Jésus dans beaucoup de ses attitudes qu'il aime à faire siennes. A cause de la fraîcheur d'une première rencontre, le musulman découvre parfois le Christ plus facilement qu'un chrétien, souvent bloqué par une formation chrétienne toute faite.

Pendant dans quelle mesure l'expérience d'une relation avec Jésus-Christ peut-elle faire partie de la foi musulmane ?

C'est aux musulmans d'y répondre. Ils aiment Jésus, mais pour eux il n'est pas Dieu et ils n'acceptent pas sa crucifixion.

Le projet *Al Ard*

Il tient en deux volets : un centre d'accueil et un projet de développement rural et d'environnement. Le terrain pour le centre d'accueil (45 hectares) appartient à l'évêque latin et se trouve à 30 km de Homs. Des bâtiments y ont été construits pouvant accueillir plus de 100 personnes, en plus de la petite communauté qui y vit en permanence (5 chrétiens). Le centre inclut également un atelier pour une trentaine d'handicapés mentaux des villages des alentours, musulmans ou chrétiens. Grâce à cet atelier géré par des professionnels, nos relations avec les musulmans de la région (60 000) sont devenues excellentes. Ils sont touchés de voir que nous nous occupons gratuitement et avec succès de leurs enfants : ceux-ci aiment venir chez nous et se sentent aimés. Quand nous rendons visite aux parents, leur accueil est particulièrement chaleureux.

En dehors de l'accueil des handicapés, nous recevons le jeudi soir et le vendredi une centaine de personnes, de toutes les communautés religieuses et humaines. Ils viennent de tout bord pour se rencontrer. Ainsi, chrétiens et musulmans vivent, discutent, travaillent et prient ensemble. Parfois nous restons quelques jours ensemble, en petit groupe : une sorte de communauté de base.

Nous ne savons pas si la communauté qui réside à *Al Ard*, pourra évoluer dans ce sens. Quant au projet de développement rural et d'environnement, il vise à améliorer le niveau de vie des paysans afin qu'ils restent dans leurs villages et ne partent pas ailleurs, vers les grandes villes ou à l'étranger. Nous sommes en train de créer une association dans ce but, en collaboration avec le ministère des affaires sociales. Les musulmans s'enthousiasment beaucoup pour ce projet et collaborent volontiers avec nous.

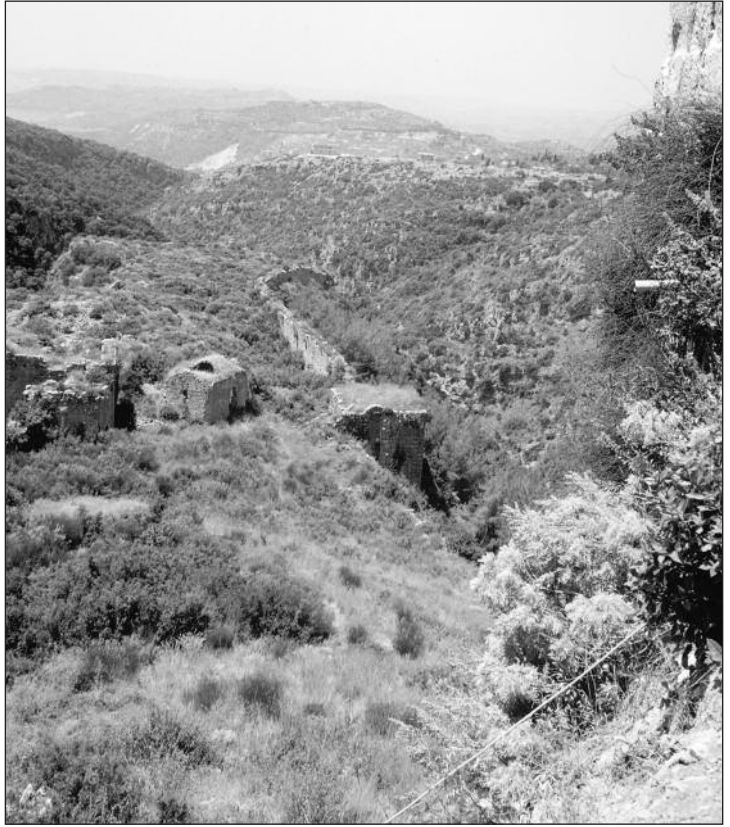
F. v. d. L.

Pour eux, Jésus est trop saint (esprit) pour être mis sur une croix, alors que nous chrétiens nous disons : Jésus est trop saint pour rester dans la mort, Dieu l'a ressuscité et l'a rappelé auprès de lui. Nous sommes ici devant un vaste champ d'investigation.

Les marches

Outre ces retraites, j'organise sept fois par an des marches dans les montagnes de Syrie et dans le désert. Nombreux (environ 200 personnes) sont ceux qui y participent : enfants, jeunes et plus âgés ; chrétiens, musulmans et non-croyants ; femmes et hommes ; mariés et célibataires ; Syriens et non-Syriens. Ces marches peuvent durer un week-end, 3 à 4 jours, ou même 10 jours. Chaque jour, nous marchons entre 20 et 35 km, tantôt tous ensemble, tantôt en groupe de 10, avec un responsable. En route, nous nous arrêtons pour nous reposer, manger et partager. Deux heures par jour sont consacrées à parler en groupe sur un sujet, par exemple : « Est-ce que tu sens ta valeur ? Qui t'a valorisé, qui t'a dévalorisé au cours de ta vie ? Comment vivre davantage ta valeur ? »

Dans ces groupes, chacun parle de son expérience. Les autres sont à son écoute et lui posent des questions pour mieux comprendre. Quand nous arrivons le soir au lieu indiqué, nous nous réunissons pour le dîner. Souvent nous faisons alors la fête avec la population du lieu et une eucharistie est offerte à ceux qui la désirent (une fois tous les trois jours). Avant de dormir,



Montagnes vers Homs.

les responsables se réunissent pour évaluer la journée et préparer celle du lendemain. Le plus souvent nous passons la nuit dans des lieux sacrés (*mazâr*) des musulmans, en plein air ou dans une salle. Le gouvernement met aussi gratuitement à notre disposition ses écoles pour y séjourner et dormir.

Quel est le but de ces marches qu'on pourrait appeler « la fête de la différence » ? On se rapproche les uns des autres par une vie de partage à plusieurs niveaux. Les circonstances invitent chacun à habiter simplement son corps et son cœur et à vivre spontanément ses sentiments. Lentement, il devient aimable, dans sa différence et grâce à elle. Une communauté se crée dans laquelle existe suffisamment d'espace pour que chacun puisse respirer selon son

rythme. La présence des musulmans (hommes et femmes, environ 50 personnes) est bienfaisante. Ils savent en général apprécier et reconnaître la richesse d'une telle aventure. Par leur attention aux autres et par leur esprit de service, ils créent des liens amicaux avec les autres participants.

La plupart assistent à l'eucharistie. Un musulman me disait : «Au début, je ne voulais pas assister à votre eucharistie. Mais au fur et à mesure, dans les marches, j'ai senti que nous formions un corps ; c'est pourquoi j'ai voulu être uni avec les chrétiens, là aussi où ils sont, pour une part, différents de nous. Je peux accueillir leur différence, tout en restant moi-même et tout en reconnaissant aussi une partie de moi-même (l'idée du partage) dans cette eucharistie.»

Une prière commune

Lentement, je me suis posé la question : pourquoi ne pas créer une célébration, dans laquelle chrétiens et musulmans pourraient se reconnaître ? J'ai demandé alors aux participants de la marche : «Qu'est-ce que vous pensez d'une prière commune entre chrétiens et musulmans ? Dans cette prière, le musulman lirait un texte du Coran, choisi par lui et nous l'expliquerait. Ensuite, après un moment de silence, un chrétien lirait un texte de l'Évangile, suivi d'un commentaire et d'un temps de silence. Ce silence pourrait encore devenir Parole par la prière de ceux qui désireraient s'exprimer. Après cette prière, nous pourrions passer à un geste de partage (un goûter).»

Lentement, nous nous sommes habitués à cette idée. Combien les chrétiens et les musulmans se trouvent davantage unis quand ils peuvent s'écouter et prier ensemble à partir d'un texte du Coran et de l'Évangile !

Des relations d'amitié se nouent dans la marche entre chrétiens et musulmans.

D'autres relations s'établissent entre les marcheurs et les villageois que nous rencontrons sur notre route. Ceux-ci sont en général musulmans. Je suis toujours frappé et touché par la gratuité et la simplicité de leur accueil. Quand ils nous offrent un verre d'eau ou un pain, ils sont heureux de pouvoir nous le donner. Ils ne veulent rien en retour. La joie habite leur don : «Il en est aussi qui donnent sans souffrir d'une peine ni quérir une joie, mais encore sans être conscients de cette vertu. Ceux-là donnent à l'instar de ce myrte qui exhale sa fragrance là-bas, dans les aires de la vallée. A travers ce geste de leurs mains, Dieu nous parle et sourit à la terre du fond de leurs prunelles» (Khalil Gibran).¹

Et quand nous restons chez eux pour une nuit, ils se réjouissent de notre présence sans se sentir dérangés. Ils se font en même temps du souci : «Pourquoi vous fatiguez-vous tellement ? Est-ce une punition ? Pourquoi dormez-vous dehors, par terre ? Nous avons assez de maisons dans notre village pour vous héberger tous.» Ils prennent en pitié surtout les enfants et les femmes.

A travers ces marches, ma découverte des musulmans est de plus en plus positive. Je tiens beaucoup à leur présence dans ces marches et à les rencontrer dans les villages. En écrivant ces lignes d'ailleurs, je sens combien tous les musulmans que j'ai rencontrés durant toutes ces années me sont proches, combien ils font partie de moi-même. J'ai reçu beaucoup d'eux et je leur en suis très reconnaissant.

F. v. d. L.

¹ *Le prophète*, éditions du Rocher, 1993, p. 32.

«Tant de mains à saisir qui
signent l'amitié.»

Jean Bouhier

Colombie - Etats-Unis : les liens de la drogue

par Javier GIRALDO s.j.,* Bogota

Le nom «Colombie» est associé à un délit aux dimensions mondiales : la culture, la production et le trafic de cocaïne et d'héroïne. Ces drogues ayant des effets destructeurs pour la santé physique et mentale des consommateurs, la communauté internationale réagit de façon répressive. Les gouvernements des Etats-Unis ont trouvé depuis longtemps dans ce trafic un prétexte pour intervenir en Colombie. Certes, ils y développent des programmes de destruction des cultures de coca et des laboratoires, mais surtout ils y renforcent toujours plus leur système d'information et la présence de leurs conseillers militaires. Et comme une partie des activités des mouvements des insurgés est financée par des impôts prélevés sur le commerce de la drogue, les Etats-Unis voient là un motif suffisant à ce que leurs fondations et leurs agents combattent l'insurrection, baptisée «narco-guerrilla». Pourtant, les racines, les intérêts et les bénéfices de ce trafic se cachent dans l'hémisphère Nord ; la Colombie en est plutôt la victime.

Dès le début des années 80, un réseau d'économie illégale fut créé en Colombie, calqué sur les structures injustes de l'économie légale. La violence régnant dans certaines régions du pays contraignit près de 300 000 familles, pour la plupart misérables, à se déplacer et à s'installer dans des régions éloignées des centres de développement, sur des terres inhospitalières et sauvages, n'appartenant à personne et où il était quasiment impossible de survivre. Elles trouvèrent, grâce au développement du commerce de la coca, le moyen de se «soulager» de ces conditions de vie infra-humaines. Des intermédiaires se présentèrent rapidement pour prendre en charge les frais de plantation et de conditionnement de la feuille de coca et pour acheter leur production.

Aujourd'hui encore, ce commerce représente pour ces familles l'unique possibilité de survie, car les terres récupérées sur la forêt sont un «désert vert». Il est impossi-

ble d'y cultiver d'autres produits agricoles, ou, lorsque c'est faisable, de les commercialiser, car les routes manquent et les autres moyens de transport sont si coûteux, qu'au lieu d'en retirer un bénéfice, les paysans perdraient des sommes énormes. Jusqu'à aujourd'hui, aucune des propositions gouvernementales de remplacement n'a tenu compte de ces réalités, ni garanti la commercialisation des produits agricoles de substitution.¹

D'après des calculs, les paysans qui conditionnent la pâte de base de la cocaïne gagnent 40 fois moins que ceux qui la revendent en Colombie avant l'exportation

* Le père Giraldo est vice-président de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples et a été dix ans secrétaire général de la Commission Justice et Paix, Colombie. Il est l'auteur de *Colombia, the Genocidal Democracy* (Common Courage Press, Monroe 1996).

et 250 fois moins que ceux qui vendent la drogue dans les pays du Nord.² Si on analyse l'ensemble du commerce de la drogue en Colombie, on s'aperçoit que seuls 2 à 4 % du produit des ventes dans les pays du Nord retournent en Colombie, alimentant l'économie clandestine. Les 96 % restant demeurent dans le Nord, profitant à son économie.³ Le petit pourcentage de gain qui revient en Colombie représente malgré tout un minimum annuel de mille millions de dollars, et même, pour certaines années, de quatre mille millions !

Les narcotrafiquants blanchissent cet argent en l'investissant de préférence dans l'acquisition de terres plus productives. Selon certaines enquêtes fiables, près de trois millions d'hectares des meilleures terres du pays, réparties sur 250 communes, étaient en 1993 entre les mains du cartel. Or on estime à seulement 8 millions d'hectares l'ensemble des terrains de bon rendement agricole de Colombie.

Ceci explique en partie les relations entre le narcotrafic et la violence. Comme la plus grande partie de ces terres se trouvait dans des régions contrôlées par la guérilla, les narcotrafiquants, pour s'en emparer, ont appuyé les escadrons de la mort paramilitaires afin d'en expulser les insurgés. Résultat : à partir de 1985, on a assisté à une escalade sans précédent de la violence politique.

Faux prétextes

L'analyse du discours que tiennent les pays du Nord, principaux bénéficiaires du commerce de la drogue, rappelons-le, et en particulier le gouvernement des États-



Echec de la prohibition.

Unis dont la politique anti-drogue est la plus agressive, révèle de nombreuses incohérences. En voici quelques-unes.

On prétend que la guerre contre la drogue a été mise au point par les gouvernements Reagan et Bush (père) dans l'intention de provoquer une hausse exorbitante du prix des hallucinogènes, afin de dissuader les consommateurs. Force est de constater que, loin de diminuer, la consommation est allée jusqu'à aujourd'hui en augmentation croissante. Cette guerre a donc permis le développement du négoce le plus rentable du monde, avec des gains de l'ordre de 20 000 % qui restent quasi totalement dans les pays du Nord. Une étude du *Figaro* a montré qu'en 1995 le trafic de la drogue a produit trois cents millions de dollars de bénéfices, soit l'équivalent des deux tiers des réserves des banques nationales du monde.⁴

La prohibition constitue sans aucun doute l'élément essentiel d'une guerre aussi lucrative. Le marché de la cocaïne et de l'héroïne échappe ainsi à la loi fondamentale du système capitaliste, la loi de l'offre et de la demande. Qu'est-ce qui peut bien justifier une décision si contraire au fondement même du capitalisme ? Les drogues

hallucinogènes détériorant la qualité de la vie, on évoque des motivations éthiques. Mais alors, pourquoi n'interdit-on pas aussi la fabrication et le commerce des armes, dont le but n'est pas d'abîmer des vies, mais tout simplement de les éliminer ?

Si on souhaite protéger la qualité de vie de la jeunesse américaine et de celle des pays du Nord, pourquoi réprime-t-on uniquement les producteurs, dont la majorité ne pense qu'à survivre (seule une minorité spéculé sur les immenses bénéfices que leur rapporte ce produit) ? Ce sont pourtant les consommateurs eux-mêmes qui détruisent leur propre vie, et les commerçants du Nord surtout qui profitent du crime (98 %). Or la répression vise presque uniquement les pauvres des pays du Sud.

Les principaux responsables de la destruction des vies humaines par les armes sont ceux qui les utilisent et, dans une moindre mesure, ceux qui les fabriquent. Pourquoi la guerre contre la drogue fonctionne-t-elle à l'inverse ? Il est permis de se demander si elle vise vraiment à diminuer la consommation dans le monde, ou du moins dans les pays du Nord.

Ce n'est pas le cas, comme le prouve à l'évidence le Plan Colombia, une stratégie mise au point par le Département d'Etat des Etats-Unis pour le gouvernement de Pastrana (1998-2002). Son objectif essentiel était la lutte contre la drogue, censée résoudre presque tous les problèmes sociaux et politiques de Colombie. Lorsque ce plan fut présenté devant le Congrès des Etats-Unis, le sénateur Wellstone du Minnesota démontra que pour diminuer la consommation de drogues, il était 23 fois plus efficace de soumettre les consommateurs à un traitement médical psychiatrique plutôt que de réprimer les producteurs. Les études de la Rand Corporation elle-même le prouvaient.⁵

L'indifférence totale qu'afficha le Congrès aux propositions du sénateur Wellstone montre que les autorités des Etats-Unis n'ont aucun intérêt à diminuer la consommation

de stupéfiants. Mais alors, quels sont les objectifs de la guerre contre la drogue ?

Il est incontestable que la prohibition est le moteur du lucre. Si la drogue n'était pas interdite, son prix s'effondrerait aussitôt ; la rentabilité éliminée, sa production et sa commercialisation seraient sans intérêt. Certains l'ont compris, comme Keith Morris, ancien ambassadeur britannique en Colombie, qui tente aujourd'hui de convaincre de nombreux gouvernements d'abandonner le «prohibitionnisme» et de mettre sur pied une politique de «régulation» du commerce de la drogue. Dans une interview accordée au journal *El Tiempo* de Bogota, il se disait convaincu que «les interdits ne servent à rien et que la lutte contre la production «a été un échec qui a engendré d'énormes frais».⁶

Contre les mouvements sociaux

Il y a plus. Le 6 juin 1998, 800 intellectuels et hommes d'Etat ont adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, dans laquelle ils affirmaient que «la guerre contre la drogue cause plus de dégâts que l'abus de drogue. (...) Vouloir freiner l'abus de drogue en interdisant les drogues a eu pour seul résultat la création d'une industrie illégale qui coûte quatre cents mille millions de dollars, en gros le 8 % du commerce international. (...) Cette industrie a renforcé le crime organisé, corrompu les gouvernements à tous les niveaux, affaibli la sécurité interne, stimulé la violence et faussé aussi bien les marchés économiques que les valeurs morales...» Parmi les signataires, on trouve Javier Pérez de Cuellar, Georges Shultz, Milton Friedmann et Adolfo Pérez Esquivel.

Le professeur Noam Chomsky, l'illustre linguiste de l'Institut technologique du Massachusetts, ironise de manière encore plus pointue sur la politique de son pays : «Le trafic de la drogue n'est pas la principale

préoccupation des Etats-Unis. Ils ont plutôt un problème interne par rapport à l'usage des substances dangereuses. Et le tabac est de loin la plus dangereuse. Il faudrait mettre ensuite l'alcool ; quant à la cocaïne, elle est beaucoup moins signifiante. De plus, je peux vous dire que tout le monde sait très bien comment s'en servir. Prenons le cas du tabac, qui est le plus grave ; sa consommation provoque presque un demi million de décès par an. On ne l'a pas combattu en détruisant les champs de tabac de la Caroline du Nord, ni en envoyant des escadrons de paramilitaires assassiner les responsables syndicaux. On l'a combattu avec des programmes d'éducation et de traitement. (...) Dans ce cas, on comprend très bien que la prévention et le traitement permettent de réduire la consommation. Par contre, dans le cas de la Colombie, la politique antidrogue a pour conséquence la destruction des mouvements sociaux, et c'est un des objectifs du programme général contre l'insurrection.»⁷

Le professeur Chomsky met le doigt sur la plaie. Il est bien évident que la guerre contre les drogues ne cherche pas à diminuer leur consommation, mais qu'elle poursuit d'autres objectifs inavoués. Dans le cas de la Colombie, elle n'est qu'un prétexte pour intervenir dans le conflit social et la politique intérieure.

Stan Goff, un officier de l'armée américaine qui a travaillé durant deux décades dans les Forces spéciales (une unité qui entraîne les armées du tiers-monde) et qui a formé les Forces spéciales de l'armée colombienne, a déclaré : «Nous savions parfaitement, comme le savaient aussi les dirigeants de la nation qui nous recevait, que les narcotiques étaient une excuse ridicule pour renforcer les capacités des troupes qui, après des années de violence, avaient perdu la confiance de la population. (...) Mais je m'étais habitué à ces mensonges. Ils étaient la monnaie courante de notre politique extérieure.»⁸

Ainsi, en Colombie, la guerre contre la drogue ne signifie pas seulement la dévastation des cultures de familles misérables sans autres moyens de subsistance, la destruction de leur environnement, la ruine de leur santé et la liquidation de leur bétail. Elle est le cheval de Troie d'une intervention militaire continue de la part des Etats-Unis, qui cherchent à anéantir les mouvements sociaux nés d'une société alternative, mais certainement pas à diminuer la consommation des hallucinogènes. Au contraire, la prohibition et la guerre sont le fondement sur lequel repose le commerce le plus lucratif de l'hémisphère Nord.

J. G.

(traduction : P. Emonet)

¹ Le même problème existe en Bolivie où le gouvernement a relancé en juin l'«opération zéro coca» et annoncé sa volonté de détruire plus des 95 % des plantations illégales du Chaparé. Les *cocaleros* (producteur de coca) arguent que non seulement l'utilisation de la feuille de coca est une tradition léguée par leurs ancêtres indigènes, mais qu'en outre, pour de nombreuses familles, la culture de la coca est le seul revenu, dans l'attente que les fameuses cultures alternatives deviennent une ressource économique valide (n.d.l.r.).

² Cf. l'article du journaliste **Javier Darío Restrepo**, *La guerra contra el primer eslabón de la coca*, in «El Espectador», Bogota, 18.08.96.

³ Ces chiffres résultent de la comparaison entre ceux annoncés par le journal *El Espectador*, Bogota, 05.12.93, et ceux de la revue *Semana de Bogota*, Bogota, 13.04.93.

⁴ Cf. *Los banqueros ganan la guerra del blanqueo*, in «El Espectador», Bogota, 26.05.96.

⁵ *Amendment to the Foreign Operations Appropriations Bill (S.2522)*, du sénateur **Paul Wellstone** (démocrate du Minnesota), mai 2000. Cf. <http://cipoline.org/colombia/aid/congress.htm>.

⁶ 31.05.02, pp. 1-20.

⁷ In *El Espectador*, Bogota, 19.05.02.

⁸ Cf. http://wysiwyg/38/http://boozers.fortunecity.com/laurel/66/eng_dec/991230_cia_agent.htm.

Paradis financiers : la place de la Suisse

par Etienne PERROT s.j.,* Genève

L'escarmouche sur la fiscalité de l'épargne déchire depuis bientôt deux ans l'Union européenne et la Suisse. L'objectif affiché par l'Europe est la suppression du secret bancaire. Les enjeux y sont assez évidents : la justice tout d'abord, qui veut que chacun contribue selon ses capacités aux charges publiques de son propre pays¹ ; et une meilleure organisation de l'économie tant nationale qu'européenne. Plus largement - comme le veut le récent ouvrage de la Commission tiers-monde de l'Eglise catholique (Cotmec)² - il faut élargir aux pays du tiers-monde le débat sur le secret bancaire, car il y a de quoi débattre.

D'errière les principes affichés, justice, respect de la sphère privée, se cachent des enjeux de pouvoir faciles à repérer. Touchant les revenus de l'épargne, l'Europe veut imposer l'échange d'informations administratives à la Suisse, mais aussi à d'autres pays, Monaco, le Liechtenstein, et au-delà - mais ce sera plus difficile - le Liban, Israël, les Etats-Unis et Singapour. En juin 2000, contre l'avis des petits pays européens (Belgique, Luxembourg, Irlande, Autriche) la Grande-Bretagne a imposé à l'Europe la formule qui sauvegardait le mieux les intérêts financiers de la place de Londres. Ce qui n'enlève rien à la dimension morale du problème.

Face au diktat européen, la Suisse n'est pas sans arguments. S'il s'agit de lutter contre l'évasion fiscale, le système helvétique d'impôt anticipé, après amélioration pour le rendre moins perméable aux soustractions fiscales, serait tout aussi efficace. Ce qui sauvegarderait le respect de la sphère privée garanti par la loi fédérale du 19 juin 1982, repris dans l'art. 13 de la version du 18 avril 1999 de la Constitution fédérale. La question déborde donc largement la cuisine budgétaire pour toucher de graves problèmes moraux.

La Confédération helvétique distingue la fraude fiscale et l'évasion (soustraction) fiscale. La fraude est un délit, et donc susceptible d'entraide judiciaire internationale. En revanche, la soustraction fiscale n'est qu'une contravention aux règlements administratifs. Elle consiste non pas à falsifier comptes ou déclarations, mais simplement à oublier, dans sa déclaration, un revenu fiscalisé. La soustraction fiscale appelle une sanction administrative, qui peut être très lourde, mais hors de la voie judiciaire, ce qui lui permet d'échapper aux conventions d'entraide internationale. Cette légalité est-elle moralement légitime ?

Soustraction fiscale

La réponse suppose que l'on examine non seulement les principes moraux, mais encore les conséquences économiques, politiques et

* Economiste et auteur de plusieurs ouvrages touchant le discernement dans la vie professionnelle, Etienne Perrot enseigne au Centre Sèvres et à l'Institut catholique (Paris).

sociales de cette casuistique fiscale. «Que péricule le monde pour peu que les principes soient sauvegardés», voilà le contraire de la morale. Car la morale doit se vivre, et doit donc pouvoir s'inscrire dans le monde tel qu'il est, avec ses fautes, ses lacunes et ses contradictions.

Commençons par les conséquences. Les estimations reprises par la Cotmec évaluent entre 40 000 à 60 000 les emplois bancaires qui seraient perdus pour cause d'abandon du secret. Des conséquences d'une autre nature sont à mettre en balance : sur les quelques 3 000 milliards de francs déposés en Suisse par les étrangers, les capitaux d'origine criminelle sont évalués à quelques 10-20 %, sans compter le montant de l'expatriation de capitaux illégitimes par les dictateurs et autres prédateurs de tous poils.

Le maintien du secret induit une autre conséquence. Comme disait l'ancien procureur du Tessin Paolo Bernasconi : «Le droit pénal devient le cheval de Troie du droit fiscal.» En fait, l'inverse serait tout aussi prometteur. Car c'est l'investigation fiscale qui permet souvent d'attraper les criminels. Il convient donc d'évaluer aussi les effets du secret sur la pratique du blanchiment et du crime organisé. Voilà pour la pratique.

La Suisse accorde une coopération sans faille à toute poursuite concernant le blanchiment d'argent sale, qui est pour elle un délit. Elle va même jusqu'à coopérer efficacement à la poursuite du délit de fraude fiscale. Mais elle n'est pas coopérative lorsqu'il s'agit d'évasion fiscale, car, pour elle, ce n'est pas là un délit et elle n'est pas prête à la qualifier de tel sous le seul prétexte qu'elle l'est par l'étranger. C'est le principe dit de la «double imputation».

Contre la générosité naïve, il faut défendre ce principe, car si la collaboration judiciaire internationale s'impose lorsqu'elle se développe entre pays démocrati-

Dominique Froidevaux

BERNARD BERTOSSA, SÉBASTIEN GUEX, ÉDOUARD DOMMEN,
GÉRARD PERROULAZ, FRANÇOIS MEMBREZ, GERTRUD OCHSNER

La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux



EDITIONS D'EN BAS / COTMEC

ques, elle ne saurait devenir un principe général. Derrière les magistrats aux mains propres se cachent des systèmes étatiques qui engendrent, avec les meilleures intentions, des situations perverses. Il faut donc sauvegarder toujours le droit de regard de chaque pays, y compris de la Suisse, sur la légitimité morale des législations et réglementations de ses partenaires.

Cela est évident au regard des pays fascistes, antireligieux ou totalitaires. On se souvient de l'interdiction décrétée par le régime nazi concernant l'exportation des capitaux juifs. Aujourd'hui encore il serait impossible, même au nom de la collaboration judiciaire internationale, de faire accepter à la France ou à l'Espagne certaines extraditions, y compris vers des pays aussi

démocratiques que les Etats-Unis ou l'Italie, comme le rappellent des cas récents.

A ce devoir de chaque pays d'apprécier la légitimité de la législation de ses partenaires, s'ajoute un autre principe : l'impératif de l'efficacité, non seulement en faveur, mais également par les plus démunis. C'est une question à la fois de pouvoir et de dignité, que l'on désigne parfois par le mot «subsidiarité». Il ne peut donc pas être question de déclarer a priori illégitime toute exportation de capitaux ; ce serait contraindre chaque pays à ne se financer que sur sa propre épargne, au grand dam des plus pauvres pays du tiers-monde.

Une fois sauvegardés les principes de double imputation et de subsidiarité, rien n'exclut en pratique la collaboration tant judiciaire qu'administrative, y compris sur l'évasion fiscale.

Ne pas se tromper d'arguments

Les arguments qui conduisent à aménager le secret bancaire suisse ne manquent pas. Il est contre-productif d'en ajouter de fallacieux, dont le plus massif consiste à classer la Suisse parmi les paradis fiscaux et le plus faux à la ranger parmi les centres financiers offshore.

Un paradis fiscal est un territoire où, pour des raisons d'intérêt général ou de privilèges particuliers, certains contribuables (résidents étrangers à Monaco, entreprises en Irlande, apporteurs de capitaux aux Seychelles, membres de professions particulières, comme les fabricants de pipes à Saint-Claude) bénéficient d'un prélèvement obligatoire moindre que celui qu'ils supporteraient ailleurs.

La Suisse n'est pas un paradis fiscal. Bernard Bertossa le rappelle dans l'ouvrage de la Cotmec. Encore faut-il préciser qu'elle ne l'est pas pour tous. La Suisse nourrit ce que l'on nomme douillettement des niches fiscales, notamment pour les étrangers for-

tunés. Derrière le problème moral de la justice distributive, les niches fiscales cachent un enjeu d'une plus grande envergure, celui de la concurrence fiscale. Comme le rappelle avec finesse Edouard Dommen dans le même ouvrage, la concurrence fiscale fait du tort aux pays, aux régions et aux communes dont les coûts d'infrastructure, de formation, de vieillissement démographique ou de redistribution sociale sont plus importants ; elle mine la justice légale.

La Suisse n'est pas non plus un centre financier offshore. Un centre offshore applique des règles plus laxistes pour les activités menées hors frontières ou pour les relations financières avec l'étranger que celles qu'il impose pour les activités locales. L'idée vint des Britanniques dans les années 60^e : ils voulaient créer un avantage réglementaire artificiel pour seize Etats des Caraïbes - qui ne bénéficiaient ni de ressources naturelles ni d'industrie ni de capital humain -, capable d'instiller une croissance économique. C'était une sorte de «commerce de souveraineté», où l'on vendait des facilités réglementaires. Les effets délétères en sont désormais bien connus : la faiblesse réglementaire accroît les risques des marchés et favorise les crises financières.

Les risques d'instabilité des marchés provoqués par les pratiques mal régulées appellent une analyse morale en terme de bien commun ; bien qui implique l'engagement de chacun, à la manière de l'hygiène publique, de la paix des familles ou du langage. Le bien commun du marché, c'est sa stabilité faite de sûreté juridique et de confiance mutuelle. Sur ce point, la Suisse est inattaquable. En revanche, de par leur réglementation «compétitive», les centres offshore fragilisent la stabilité des marchés mondiaux. C'est la raison pour laquelle l'Organisation des pays les plus riches (l'OCDE) s'en est inquiétée et se fait menaçante ; au grand scandale des pays concernés qui ne voient là qu'une basse tactique anticoncurrentielle.

Ni paradis fiscal, ni centre financier offshore, la Suisse reste non coopérative en matière d'évasion fiscale. Mais l'Europe exige davantage en visant l'échange d'informations entre les administrations fiscales. Les conséquences dommageables pour l'emploi dans le secteur bancaire suisse, la mise à mal de la sphère privée, mais en contrepartie l'intérêt du tiers-monde et l'hypothèque que le secret fait peser sur la justice légale, tout cela justifie la confrontation pugnace actuelle.

Distinguer pour mieux agir

La Cotmec avance quelques propositions de bon sens : intégration des pays du tiers-monde dans les débats internationaux sur la fiscalité ; suppression de la distinction entre fraude fiscale et évasion fiscale ; élargissement de l'impôt anticipé aux produits financiers qui y échappent encore ; meilleur contrôle des sociétés écrans.

Reste une dernière question : pourquoi cette confusion, venue des instances internationales, entre paradis, offshore et non coopératif ? Certes, ces trois entités se combinent parfois en un même lieu, mais pas toujours. Il existe des secteurs offshore à Londres et à New York, dans les Etats américains du Minnesota ou du Delaware ; et ce ne sont ni des paradis fiscaux, ni des territoires non coopératifs. Paradis fiscal, centres offshore et pays non coopératifs procèdent en fait de logiques économiques nettement divergentes, qui mobilisent des analyses éthiques distinctes et des politiques différentes.

La confusion explique en partie l'inefficacité avérée des accords internationaux concernant le blanchiment d'argent et la lutte contre la criminalité organisée. Cette confusion se nourrit en fait des contradictions internes des Etats. Par faiblesse politique, ils affichent la transparence tout en pratiquant le nationalisme économique. Aléa moral, ici

encore, où chacun prétend profiter du système mondial sans en payer le prix.

Pour limiter le chaos, il faut distinguer les objectifs, accepter de n'en poursuivre qu'un seul à la fois, examiner s'il est compatible avec les moyens disponibles. Et pour ce faire, commencer par le principe de la morale qui consiste, aux dires de Blaise Pascal, à travailler à bien penser.

E. P.

¹ C'est ce que les anciens théologiens moralistes nommaient la justice «légale», qui englobe des obligations traditionnelles, comme payer ses impôts, participer à la défense du territoire, fournir les conseils sollicités par le pouvoir, voter, respecter les biens qui appartiennent à la collectivité, bref accomplir son devoir civique et vivre sans phrase la solidarité.

² *La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux*, sous la direction de **Dominique Froidevaux**, d'En Bas/Cotmec, Lausanne/Genève 2002, 240 p.

Le CEDOFOR

vous invite à sa

vente annuelle de livres d'occasion

**le samedi 16 novembre 2002
de 9h à 12h 30.**

De nombreux livres de théologie, de spiritualité, d'Histoire de l'Eglise, ainsi que des ouvrages littéraires, historiques, d'art et des romans vous y attendent.

18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève
☎ 022/827 46 78

Homoparentalité

Droit à l'enfant ou droit de l'enfant

par Claude A. VERGOZ, psychanalyste, Sallanches (France)

Un jugement récent de la Cour européenne des droits de l'homme¹ a relancé le débat sur l'«homoparentalité» (deux parents de même sexe) : question épineuse, s'il en est, qui embarrasse les politiques,² tout autant d'ailleurs que bon nombre de psychanalystes, pédopsychiatres et psychologues. Il est vrai que le sujet est loin d'être simple et qu'il est difficile de s'y risquer sans être aussitôt dans le jugement, cela d'autant, pour le psychanalyste que je suis, qu'il serait malhonnête d'évoquer une quelconque pratique clinique, chacune d'elle étant particulière. Aussi vais-je essayer de rester dans la neutralité, me limitant simplement à tenter d'éclairer certains aspects de la question.

Comment peut-on définir, sur le plan biologique, un enfant ? Il est le produit de la rencontre entre deux sexes différents, même si cette rencontre se passe in vitro. Pour la psychanalyse, l'enfant se construit - et ne peut se construire autrement correctement - en pensant qu'il est le résultat de la rencontre entre un homme et une femme, c'est-à-dire le produit d'une différence. La rencontre homosexuelle n'est certes pas stérile, mais en tout cas, et par nature, infertile.

Dans nos sociétés occidentales, le droit de la filiation est basé sur cette rencontre sexuelle entre un homme et une femme. Le droit vient confirmer que l'être humain n'existe que comme produit de la rencontre amoureuse entre deux individus de sexe différent, puisqu'il pose que nous sommes tous nés d'une mère et d'un père, qu'ils soient inconnus, biologiques, ou adoptifs,³ ou que la science ait orchestré la rencontre. La législation suédoise va encore un peu plus loin, puisqu'elle reconnaît le droit de l'enfant à avoir deux parents connus, au point qu'il n'est pas possible pour une femme de garder pour elle le nom du père de son enfant.

Un enfant peut être adopté, mais, là aussi, le droit vient en fixer les modalités. L'adoption plénière est possible pour un célibataire, pour une personne mariée ou pour deux époux. D'évidence, si la loi ne s'oppose pas à l'adoption monoparentale, elle ne permet pas l'adoption par un couple homosexuel, la notion d'époux n'y existant pas. La loi est encore plus claire en ce qui concerne la procréation médicalement assistée, stipulant qu'elle n'est permise que pour «un couple formé d'un homme et d'une femme vivants, en âge de procréer, mariés ou pouvant apporter la preuve d'une communauté de vie de deux ans».⁴

Cette loi est quelque peu différente de celle sur l'adoption, puisque, bien qu'excluant elle aussi les couples homosexuels, elle refuse aussi cette possibilité aux femmes seules, confirmant ainsi de manière implicite le droit d'un enfant à avoir deux parents, et de sexe différent, et vivants au moment de la conception. Comme le rappelait le représentant du gouvernement français à la Cour européenne, «le droit de l'enfant limite le droit à l'enfant».



Un père, une mère : une loi biologique

Le droit à l'«homoparentalité» est défendu, souvent, au nom de la reconnaissance sociale de l'homosexualité comme droit à la différence. Dans un tel contexte, à quoi peut correspondre un désir d'enfant qui ne s'inscrit pas dans l'histoire affective et relationnelle d'un couple homme - femme, puisque c'est ainsi qu'arrivent les enfants ! L'enfant alors n'est pas voulu pour lui-même,⁵ mais comme prolongement de soi, comme valorisation, réassurance et surtout, à notre sens, justification de la vie affective. L'enfant serait alors «le support et le garant de n'importe quel type de vie affective qu'il pourrait, par sa seule présence, authentifier».⁶ Et voilà que les choses s'inverseraient, puisque l'enfant porterait et soutiendrait l'adulte.

L'enfant instrumentalisé

L'enfant est devenu l'instrument d'une tendance sexuelle qui n'est pas celle inscrite entre hommes et femmes, une tendance sexuelle dans laquelle la filiation ne

peut se repérer... En l'état actuel de la loi, il faudrait porter sur l'état civil de l'enfant qu'il est né de deux hommes, ou de deux femmes, ce qui revient à fonder la vie sur quelque chose qui ne la permet pas, enfermant l'enfant dans un mensonge fondamental, terrifiant.

En dehors de la relation hétérosexuelle, comment l'enfant peut-il être reconnu ? Le risque est qu'il soit reconnu partiellement, ou qu'il ne soit reconnu que dans la mesure où il vient confirmer l'adulte, organisé autour de l'homosexualité, dans sa toute-puissance. Nous pouvons alors imaginer, si la loi sur la filiation était modifiée dans le sens de l'«homoparentalité», que la confusion s'inscrirait au sein même de la loi, loi qui donnerait ainsi un statut à... la confusion !

C'est bien là le problème pour l'enfant : par la confusion qu'elle instaure, et ce d'autant qu'elle serait reconnue par la loi, la famille «homoparentale» risque fort d'être un handicap, en ceci qu'elle ne favorise pas le contact avec le réel. C'est ainsi qu'un adolescent adopté de 15 ans, élevé dans un climat affectif à priori soutenant, par deux

femmes dont il ne savait pas quels liens elles avaient entre elles, passait le clair de son temps à la gare de sa ville, guettant à la descente des trains «l'homme qui le reconnaîtrait» (c'est l'adolescent qui le dit).

L'équilibre et le devenir psychique de l'enfant risqueraient d'être menacés, puisqu'il n'y a que deux identités sexuelles, celle de la femme et celle de l'homme. Deux identités, mais une multitude de tendances. Si l'identité assure la cohérence et l'unité de la personnalité, les tendances restent, elles, du côté des pulsions.

Cette valorisation de pulsions partielles, au détriment, bien sûr, de la génitalité (dont on pourrait dire qu'elle est le sens de la relation à l'autre dans sa spécificité), entraîne des conduites de rupture, que nous voyons déjà à l'œuvre dans notre société.⁷ La socialisation ne peut pas, à notre avis, se faire à partir de tendances, ou alors *a minima* et de manière précaire. Une socialisation comme produit de tendances partielles risque de conduire le sujet à un comportement de victime, comportement que, là aussi, nous voyons à l'œuvre dans notre société.

Malaise dans la civilisation

Nous pourrions alors renverser le problème : au lieu de se demander ce que produirait sur la société l'«homoparentalité», se demander ce qui, dans la société, amène cette revendication. Il y a bien un lien entre le type de filiation et le type de société, puisque, par exemple, seules les sociétés patrilineaires⁸ semblent avoir éprouvé le besoin d'inventer l'écriture.⁹ Une société ne peut plus fonctionner de manière harmonieuse quand elle ne parvient plus à signifier la différence des sexes, le mode relationnel qui la structure, et que, de plus, elle nie la cohérence fondamentale qui existe entre le corps, le sexe et la loi.

Mise en question de la société ou reflet de sa désorganisation ? La question ne serait

plus le pourquoi du désir d'enfant chez les homosexuels, mais le «que ce passe-t-il dans notre société pour que l'on en soit au point où le désir d'enfant passe par l'«homoparentalité»... Un élément de réponse pourrait se trouver dans cette «prime à la pulsion partielle», dans le perpétuel conflit qui se vit collectivement (et pas forcément individuellement) entre tendances et identité et qui amèneraient à s'en prendre tant à soi qu'aux autres, exigeant de la société qu'elle donne l'objet introuvable, qu'elle comble le manque par le biais d'un enfant.

L'«homoparentalité», menant et légalisant la confusion des sexes, nous paraît donc pour le moins entraîner à la dépression, pour ne pas dire mortifère. Et la filiation n'a rien d'une convention sociale, puisqu'elle est la conséquence de la manière dont se transmet la vie. Conséquence, mais aussi représentation et symbolisation de cette transmission. Y toucher serait jouer, une fois encore, aux apprentis sorciers.

C. A. V.

¹ Arrêt sur l'affaire Philippe Fretté (26.02.02) qui a déposé plainte contre le gouvernement français, pour «discrimination fondée sur l'orientation sexuelle».

² A la question du *Nouvel Observateur* : «Etes-vous pour ou contre la reconnaissance juridique de la famille «homoparentale», seuls 71 députés (sur 577), et 29 sénateurs (sur 321) ont répondu...

³ Le livret de famille comme l'extrait de naissance ne mentionne pas une adoption.

⁴ Loi française du 29 juillet 1994.

⁵ Cf. notre article *La violence des jeunes*, in **choisir**, n° 503, novembre 2001, pp. 22-25.

⁶ **Tony Annatrella**, in *Le Journal des psychologues*, n° 195, mars 2002.

⁷ La violence, par exemple, est une conduite de rupture.

⁸ Dont la filiation est fondée sur l'ascendance paternelle (n.d.l.r.).

⁹ **Evelyne Sullerot**, *Quels pères, quels fils*, Fayard, Paris 1992.

Romands en Suisse

L'article de Jean-Claude Huot (**choisir**, juin 2002, n° 510) mérite d'être lu. Sa recommandation «occuper le terrain» doit être prise au sérieux, car l'article ne révèle qu'une partie de la réalité.

Domicilié à Berne depuis 1944, parfaitement intégré sans être assimilé (la preuve : je suis resté à Berne pour ma retraite, mais n'oublie pas le français), avec d'excellentes relations tant avec la communauté romande qu'avec les Bernois, je constate que la ville perd lentement mais sûrement son caractère de ville fédérale pour différentes raisons. En voici deux : les francophones habitant Berne sont toujours moins nombreux ; les pendulaires de langue française ne font que passer quelques heures par semaine à Berne et n'ont de contact ni avec la ville ni avec ses habitants.

Quelques conséquences : la ville, dont la langue officielle est l'allemand et dont aucun contrat ne fixe d'obligations linguistiques en tant que ville fédérale, subit les mêmes contraintes que les autres villes. Les pendulaires utilisent ses institutions locales sans contrepartie, sans donc en payer le prix. Du coup, elle cherche à faire des économies, mais qui n'ont pas de base légale : c'est le cas avec l'Ecole cantonale de langue française. En outre, la réduction du nombre des paroissiens de langue française et les problèmes financiers des grandes confessions religieuses menacent l'existence des paroisses réformée et catholique-romaine de langue française. Ou encore, on exige de plus en plus souvent du personnel de vente dans les commerces des connaissances d'anglais plutôt que de français.

Mais la tendance vers la disparition des Romands de et à Berne n'est qu'un aspect de la question. Jean-Claude Huot nous y rend attentif. Parler français n'est pas toujours le meilleur moyen de se faire comprendre dans une réunion nationale. Je ne m'arrête pas à la question du dialecte, elle est suffisamment traitée, même si ceux qui en parlent se fondent très souvent sur des apparences. Ce qui m'inquiète, c'est l'ignorance que trop de Romands ont des réalités du reste de la Suisse. On est bien chez soi et on croit que c'est suffisant. Or la majorité de la Suisse est alémanique. Il ne s'agit pas de se dire : «De toute façon, c'est inutile de chercher à mouvoir ce monolithe» (qui n'existe pas), car, dès lors, on renonce à participer aux réunions en trouvant une excuse pour motiver cette absence. Comme on le lit dans la conclusion de l'article : «La place fédérale ne demande qu'à être investie. Elle n'est pas peuplée d'ennemis, mais de compatriotes.» Et il ne s'agit pas seulement d'investir la place fédérale à Berne, mais aussi la Bahnhofstrasse à Zurich, la Barfüsserplatz à Bâle, sans oublier la Piazza della Riforma à Lugano.

Seuls des Romands présents pour exercer leur mandat existent. C'est gratifiant. Les absents ont toujours tort.

Charles Pochon
Berne

Tel le cerf altéré

Pierre Klossowski

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

Théologien pervers, philosophe scélérat, Pierre Klossowski écrit à la lumière de deux flambeaux : Sade et Nietzsche, prophètes l'un et l'autre (vrai ou faux, ici la vérité importe peu) et annonceurs d'un renversement des valeurs. (L'esprit occidental est un esprit remuant et turbulent). L'un écrivant à la lumière de la Révolution française et de l'incendie qu'elle propagea dans l'univers, et l'autre à l'ombre de la mort de Dieu (encore que Dieu soit bel et bien mort un certain vendredi sur la colline du Golgotha).

Sur Sade et Nietzsche, Pierre Klossowski écrit deux livres : *Sade mon prochain* et *Nietzsche ou le cerce vicieux*. Entre eux deux, et comme passant le relais, il y a Charles Baudelaire, qui donna de la relation du plaisir charnel et du mal l'expression la plus mémorable, lorsqu'il écrivit à la première page de *Fusées* : «La volupté unique et suprême de l'amour gît dans la certitude de faire le mal.»

Un univers enchanté

Le monde infernal et le monde divin furent donc les deux pôles d'attraction et les deux lieux d'élection de Pierre Klossowski. Il navigua de l'un à l'autre sur l'océan des mots, changeant au passage de religion comme de chemise, voulant toutes les essayer, comme si Blake étant passé par là et s'étant interposé entre Dante et nous, le ciel lui-même était nourri d'une énergie infernale.

Le monde où se déplacent les désirs et les pensées de Pierre Klossowski (qui sur le tard de sa vie se définissait avant tout comme un monomane et un graphomane) est certes l'un des plus singuliers où il nous soit permis d'entrer. Car bien que cet auteur ait écrit des romans, il n'a rien fait pour les rendre accessibles. Aussi celui qui y pénètre doit avoir l'espoir et l'intention de quitter le monde connu et familier, afin d'atteindre une contrée où les limites que nous donnons à nos passions sont enfreintes et où d'autres limites leur sont imposées.

A lire Pierre Klossowski, il semblerait que bon nombre de ses thèmes, il les ait puisés dans le premier livre que chaque petit enfant de France lisait autrefois au berceau, entre deux gorgées de lait de nourrice : *Les contes de Perrault*. Le château dans la forêt, c'est l'ancien régime absolu et aboli, érigé de calvaires et de potences, défendu par les ronces et les orties du rationalisme cartésien, rendu ridicule et gothique par les réformes de Malherbe et de Boileau, et retourné à l'état sauvage dans l'imagination sans frein du marquis de Sade.

La forêt, c'est la sauvagerie ardente et coupable de l'enfance, la féodalité mystique, capricieuse, croyante, magnifique, arbitraire et surnaturelle, les fées et les sorcières, les bûchers, les bergères. Tout un univers enchanté. L'existence de Dieu ou celle du diable n'avait alors qu'une fin : un enchantement diurne ou nocturne, semblable, étant réel, à ce que sont de très beaux tableaux qui éblouissent et qui fas-

cinent. Que ce soit le bûcher de Jeanne ou celui de Gilles, celui de la sainte ou celui du criminel, le peuple tout entier allait à l'un comme à l'autre porter sa sympathie terrifiée et sa compassion. Comme on allait plus tard à la tragédie pour pleurer. Gilles de Rais dans ses chasses, Jacques de

Molay dans ses templeries. Tout Sade est déjà enfermé dans *La Barbe bleue*.

Le parc à la française, c'est la civilisation cartésienne, castratrice. Aux guerres, aux viols, aux rapines succèdent les fêtes de la langue et les plaisirs intellectuels et subtils de la casuistique baroque. Aux batailles

Commémoration

Cet article a été écrit pour commémorer la mort, l'œuvre et la personne de Pierre Klossowski, mort survenue l'automne dernier, alors qu'il entra dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. De sa biographie, que dire, sinon qu'il fut porté sur les fonts baptismaux de la littérature par les mains conjointes de Gide et de Rilke, qui le connut enfant à travers sa liaison amoureuse avec Baladine Klossowska, mère de Pierre et de celui qui allait devenir le peintre Balthus.

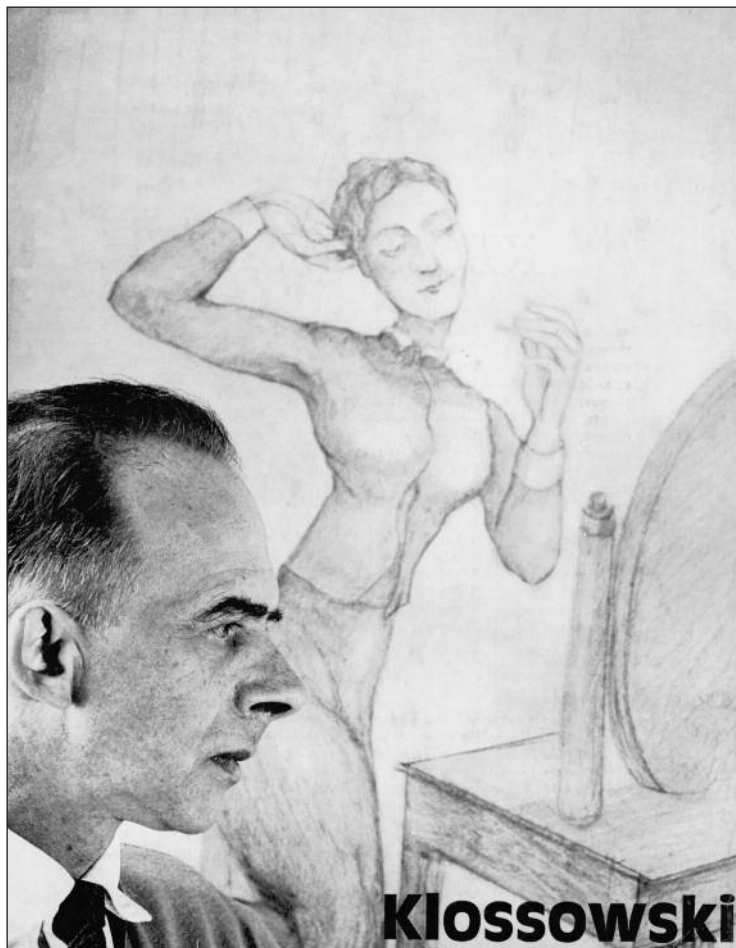
Une sorte d'ambivalence irréductible est peut-être à la base de toute sa vie et de toute sa pensée. Dès 1935, Klossowski avait publié dans la *Revue française de psychanalyse* et dans les *Recherches philosophiques* des études sur le marquis de Sade. Plus tard, son orientation d'esprit eut un autre cours et il se crut un temps destiné à la vie religieuse. Pendant la guerre de 40, il entra chez les dominicains et participa à la Résistance. Il fut par ailleurs très lié au Père de Lubac et à Louis Massignon. Aux surréalistes également et à Jasper Jones. Georges Bataille exerça une énorme influence sur lui. Vers la fin des années soixante, il cessa peu à peu d'écrire et consacra les trente dernières années de sa vie au dessin. Inutile de dire que Roberte ne cessa jamais de l'inspirer, et qu'elle fut pratiquement son seul modèle et sa seule muse.

Traducteur de Nietzsche, Kafka, Heidegger, Hamann, le «Mage du Nord», contemporain de Kant et de Jacobi, de Wittgenstein, il fut en outre un merveilleux latiniste, traduisant les *Douze Césars* du Suétone et *L'Enéide* de Virgile. Il a également traduit le *De trinitat* de saint Augustin et préparé une version française des sept premiers livres de *La Cité de Dieu*. On ne peut que déplorer la perte de ce manuscrit.

Pierre Klossowski fut toujours aux endroits les plus brûlants de la pensée. Les batailles furent en lui, qui fut à la charnière de trois mondes : celui d'hier, le monde de l'art dans lequel il naquit, celui d'aujourd'hui, qui est celui de la mercantilisation de toutes choses, à commencer par celle de l'érotisme, et celui de demain, dont on ne connaît pas encore le nom, mais qu'il aida à préparer. Avec lui, on marche, même si parfois on s'égaré, et on va quelque part. Son œuvre fut une longue errance, les yeux grands ouverts dans la nuit occidentale et sur une terre dédivinisée, entre les premières théophanies et la mort de Dieu, entre les mystères d'Artémis et la science de l'âme.

Dénombrant les thèmes, explicites ou implicites, dressant le catalogue des obsessions, reconnaissant au passage Lucrèce et Ovide, saint Augustin, les filles de Dieu, Sade et Nietzsche, nous sommes frappés encore par une narration délibérément conventionnelle, à l'opposée des techniques d'aujourd'hui, et qui emprunte volontiers à Barbey d'Aurevilly ou au Balzac de la *Fille aux yeux d'or*.

G. J



Klossowski devant l'un de ses dessins.

succèdent les ballets et les tournois, aux messes noires et aux sabbats des sorcières, les tragédies de Racine et les dissertations sur la grâce et le libre-arbitre (on ne sort jamais du monde magique et enchanté de l'enfance et de la théologie), avec toujours ce désir insatiable de l'ogre, comme aliment nécessaire et feu nourricier.

Et bien, les romans de Pierre Klossowski sont comme ces tableaux qui fascinent et éblouissent à la fois. Car toujours intimement, la terreur est liée à l'attrait. Ce sont, si vous voulez, des messes noires civilisées (un peu comme on blanchit de nos jours l'argent qui aurait été sali par les doigts gras- seux des

maffieux). La chapelle où Bossuet tonnait et prêchait devient les jardins du Palais-Royal ou du Luxembourg (Klossowski habita longtemps près de l'église Saint-Sulpice, avant de finir ses jours dans la cafardeuse rue de la Glacière), où Octave, professeur de scolastique, médite de rendre son enfer personnel encore plus brûlant et son épouse Roberte encore plus désirable à ses yeux en allumant dans l'âme du jeune Antoine, son neveu, un désir inextinguible et coupable pour sa tante. C'est là, convenons-en, une pratique bien singulière des lois de l'hospitalité, que celle d'un hôte qui expose son épouse à la convoitise et à la concupiscence de ses invités. N'oublions pas ici que tout le vocabulaire intellectuel de *Roberte le soir* et de *La Révocation de l'Edit de Nantes* qui lui fait suite est scolastique au plus haut et plus précis degré.

L'athéisme bien-pensant

Ces deux romans, fort courts au demeurant, constituent, sur le mode farceur, une révocation autrement plus radicale que celle de l'édit dont le second de ces romans tire son titre. Révocation donc de la philosophie protestante et, si j'ose dire, toujours pour rester dans le registre facétieux, mise en boîte de l'athéisme.

Le monde de Roberte est le monde de l'esprit qui brisa la discipline scolastique, mais qui ne tira de cette discipline qu'une

aptitude au mal, refusée à ceux qui suivent plus naïvement et plus paresseusement, comme les rousseauistes par exemple, les voies et l'enseignement de la nature. C'est en un mot le monde de l'esprit tortueux, auquel n'apparaît jamais ce que voit, comme une évidence, la naïveté. Roberte (l'épouse d'Octave) dit à un moment donné, en parlant du livre de son époux (qui est en réalité le porte-parole de l'auteur), *Sade mon prochain* : « Rien que le titre est à faire vomir. » - « Faire vomir qui ? » lui rétorque Octave. « Tout athée qui se respecte », répond Roberte. Et voilà, le ton est donné. L'athée se respecte, là où le croyant se sait pécheur et donc tordu. Entre le pécheur et le saint, qu'il devrait devenir, il n'y a désormais plus place dans la pensée chrétienne pour le respect humain.

Pour Roberte, porte-parole de l'athéisme bien-pensant issu de la Révolution et des Lumières, donc théologiquement correct, l'homme est incapable de faire le mal, mais ce qui l'incite à se montrer tortueux, c'est qu'il croit y parvenir. Cette incapacité à faire le mal tient d'ailleurs à la nature de ce mal limité que l'acte charnel occasionne. C'est évidemment dans la mesure où il est, dans la théologie chrétienne impardonné ou pardonnable, lié toujours à l'idée de faire le mal, qu'il devient un acte spirituel. Mais Roberte aussitôt de s'écrier : « Je refuse l'esprit au prix d'une maladie. » A quoi Octave a beau jeu de rétorquer : « Sans doute du point de vue de l'animal l'esprit est-il malade. » De l'animal ou de la nature.

Ajoutons que l'érotisme étant essentiellement l'expérience pécheresse que l'esprit fait de la vie charnelle, l'érotisme est toujours pour nous l'expérience pécheresse qu'en a fait le monde chrétien avec une joie coupable et un tremblement démoniaque. Roberte est également, me semble-t-il, l'illustration théâtrale du paradoxe baudelairien selon lequel la femme est un être essentiellement animal (naturel), incapable de séparer en elle l'âme du corps, et donc

un être essentiellement athée. Enfin, sur l'éternel féminin, l'éternel masculin aurait encore beaucoup à dire.

Sulfureux plaisir

Ce que Klossowski met ici en lumière, c'est l'instant divin où la loi est violée contre toute attente et où l'érotisme, aux antipodes de l'animalité, relève dans un même temps de la malédiction et du miracle. Réflexion qu'il poursuivra dans un autre ouvrage, *Le Bain de Diane*.

D'une manière générale, ce n'est pas seulement l'érotisme qui doit s'amalgamer au mal pour se spiritualiser, c'est la littérature toute entière ; premièrement, parce qu'elle a affaire aux passions, et le plus souvent à celles qui inspirent terreur et pitié, et deuxièmement, parce qu'elle est l'enfance inculte et insoumise, aussi sauvage que la forêt de Tiffauges, et parce que la Société, elle, est le Bien. Et c'est de ce conflit entre le mal, singulier et masculin, et le bien commun, pluriel et féminin, que naissent toutes choses.

Mais comme Nerval, le christianisme ne devait pas suffire à Pierre Klossowski ; le quittant tout en ne le quittant pas, il fait appel à des religions païennes, plus anciennes, plus enfouies, un peu comme on ouvre des portes de sortie qui sont aussi des portes de secours, religions et mythologies que le christianisme avait recouvertes, un peu comme un jardin à la française se dessine au milieu d'une ancienne forêt déboisée et défrichée. Mais la forêt reste toujours là, avec ses chasses et ses bêtes féroces. Klossowski y fait brûler des bûchers pour éclairer la nuit. Tel Actéon, il continue ses chasses. Et tel l'ogre de la fable, sa faim n'est pas diminuée. Il ne pouvait être ni athée ni nihiliste ni blasé ni désenchanté. Qui a faim attend d'être nourri.

G. J.

Israël, Palestine : l'espérance... encore

Amira Hass, *Boire la mer à Gaza. Chronique 1993-1996* ¹

Alain Michel, *Israël-Palestine, désaccords de paix* ²

Sumaya Faraht-Naser, *Verwurzelt im Land der Olivenbäume.*

Eine Palästinenserin im Streit für den Frieden ³

Charles Enderlin, *Le rêve brisé.*

Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient. 1995-2002 ⁴

Yves Teyssier D'Orfeuill, *Michel Sabbah - Paix sur Jérusalem.*

Propos d'un évêque palestinien ⁵

Une nouvelle fois je rentre de là-bas. Plus déprimé que jamais. Les Israéliens avaient élu démocratiquement Sharon sur le slogan : *Shalom we Bitaron* ! (paix et sécurité). Or, depuis qu'il est au gouvernement, Sharon a plongé le pays dans la haine et la peur. De son côté, Yasser Arafat, figure emblématique s'il en est, est critiqué de plus en plus ouvertement par les Palestiniens qui accusent son équipe d'être corrompue, son gouvernement incapable, sa manière de diriger les négociations louvoyante. Une chose est claire sur le terrain : ni Sharon ni Arafat ne veulent la paix. Mais que veulent-ils donc ? On a vraiment l'impression que ni l'un ni l'autre n'est capable d'avoir un quelconque plan ou vision pour l'avenir de la région. La situation semble donc plus bloquée que jamais.

Et pourtant les voix ne manquent pas dans le pays pour nuancer de tels propos défaitistes, de celles qui veulent encore y croire et qui déjà analysent l'après-Intifada pour baliser ce que demain sera. Des hommes, des femmes, qui au milieu de l'horreur osent ouvrir une brèche dans le

non-sens et l'absurde de la guerre. Il me reste de ma dernière visite à Bethléem la remarque de cette vieille femme, dont la maison à quelques centaines de mètres de la basilique de la Nativité fut vidée de ses habitants et occupée par une section de tireurs d'élite pendant les 50 jours du couvre-feu en avril-mai ; restée seule, car trop vieille pour fuir ou pour être chassée, elle vécut enfermée au milieu de ces soldats «qui m'apportait tous les jours à manger... En partant, leur officier a fait une collecte auprès de ces hommes et m'a donné 3500 shekels pour les dégâts occasionnés !»

Mais les écoute-t-on ces voix, souvent très en marge de la vie politique ? Certaines prennent la plume et on peut les lire dans des revues ou des livres dont plusieurs sont parus en français récemment.

¹ La Fabrique, Paris 2001, 584 p.

² *32 interviews réalisées entre 2000 et 2001*, Hommes de Parole, Paris 2001, 496 p.

³ Lenos Verlag, Basel 2002, 270 p.

⁴ Fayard, Paris 2002, 372 p.

⁵ Desclée de Brouwer, Paris 2002, 304 p.

Ainsi Amira Hass, journaliste israélienne, qui a vécu pendant des années à Gaza comme correspondante du quotidien *Haaretz* et qui parle des Palestiniennes comme «libres et recluses».

«Lorsque j'étais invitée, je me sentais souvent comme une *jasûsa*, une collaboratrice, une traîtresse, quand d'un geste de la main le mari ou le frère ordonnait aux femmes de me préparer du café, quand je prenais part à une discussion de politique ou de travail tandis que les femmes de la maisonnée en étaient exclues... En tant que journaliste, je passais la plus grande partie de mon temps dehors, dans le monde, et je réalisais que je connaissais en fait très peu de femmes.»

Et pourtant c'est elle, femme, juive, israélienne, née de rescapés de l'holocauste nazi, qui nous livre le plus émouvant témoignage de ce qui se passe de l'«autre côté», là où ses compatriotes n'osent plus s'aventurer, à Gaza, à Ramallah, dans les territoires qu'ils occupent pourtant, mais où la peur les rend agressifs et violents. Amira nous balade dans les allées sableuses des camps de réfugiés, les tentes où l'on pleure les militants assassinés, les mosquées aux sermons vengeurs, les tribunaux nocturnes. Ceux auxquels elle donne la parole (anciens prisonniers, chauffeurs de taxis, ouvriers du bâtiment, réfugiés) ont d'infinies ressources de fierté et d'humour pour dire l'exil, le deuil, l'occupation, la désillusion et l'opiniâtre espoir.

Prise de parole féminine

Je crois beaucoup à la prise de parole de celles et ceux que l'on a voulu faire taire. Ainsi ces femmes, encore elles, qui se retrouvent régulièrement et depuis des années, «parce que presque toutes parmi nous ont des frères, des pères, des maris qui ont tué». «Nous sommes devenues la pointe la plus courageuse, la plus engagée et la plus avancée de tout mouvement pour la paix... Ensemble, et déjà à l'époque où le

simple fait de se réunir était illégal et passible de prison, nous nous réunissions, Israéliennes et Palestiniennes, dans des maisons privées, dans des églises ; à présent, parce que c'est plus symbolique encore, nous tenons nos rencontres au Centre Notre-Dame à Jérusalem, entre le secteur occidental juif et la vieille ville arabe.» «Nous condamnons toute forme de brutalité, de violence, de terrorisme, que ce soit de groupuscules politiques, de gouvernements ou de l'armée. Plusieurs parmi nous, anciennes soldates, ont refusé de servir. Nous allons visiter les veuves des deux côtés, présenter nos condoléances aux familles des victimes. Nous avons parfois été arrêtées, toujours suspectées...»

A l'écouter ainsi raconter sa lutte comme une longue série de faits divers, on en vient à oublier son origine. Sumaya Faraht-Naser est née à Birzeit, dans les Territoires occupés, tout près de l'endroit où se dressent aujourd'hui les bâtiments de l'université où elle enseigne ; diplômée en biologie, géographie et en sciences de l'éducation de l'Université de Hamburg, elle s'est engagée, entre autres, à la tête du Jerusalem Center for Women. Elle ne mâche pas ses mots pour dénoncer l'injustice : «En Palestine, on vit dans quatre prisons bien séparées entre elles, la bande de Gaza, la ville de Jérusalem, la Samarie au nord et la Judée au sud ; dans chacune de ces quatre prisons, il

Ces livres peuvent être empruntés au CEDOFOR,

le Centre de documentation
et de formation religieuses,
le lundi de 14h à 17h,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et le vendredi de 9h à 12h.

18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève
☎ 022 827 46 78

y a des plus petites prisons, et dans chacune, des petites cages, avec à l'intérieur d'autres plus petites cages. Passer d'une prison à l'autre est extrêmement difficile, et c'est au bon vouloir de l'autorité militaire de laisser circuler ou non la population, et par là le commerce, la scolarisation et la santé. C'est cela l'occupation !»

Croire en la paix

«Les mères vivent très mal l'Intifada parce qu'elles n'arrivent pas à contrôler cet élan parmi les jeunes qui veulent descendre dans les rues et cherchent à s'exprimer.» C'est une mère de famille de Bethléem qui parle : «Les mamans vivent une véritable tragédie en ce moment. Dans tous les pays du monde, les jeunes, vers quinze ou seize ans, font des folies et les nôtres ne font pas exception. Mais dans ce pays, les jeunes traversent l'adolescence politiquement. Ils n'ont pas de voiture, le niveau de vie est assez bas, ils ne fument pas de joints ; par conséquent, ils s'expriment de cette manière. Dans un certain sens, les mères sont fières de voir leurs enfants se battre contre les soldats israéliens, mais elles ont surtout peur. Il est normal d'avoir peur pour ses enfants. Nous avons moins peur il y a quelques années, lorsqu'il y avait beaucoup plus d'espoir. Nous sentions que cela allait aboutir à quelque chose. Tandis que maintenant, c'est assez flou : les objectifs ont tendance à se brouiller dans le contexte actuel d'un processus de paix défaillant puisque non viable...»

Christiane Nasser, diplômée de l'Université de Bethléem et de l'Université de Paris X Nanterre, dirige depuis près de dix ans le Centre culturel français de Bethléem. «Que peut penser une femme qui a perdu son fils ? Que peut penser une femme dont le mari ne travaille pas, qui a été en prison ou qui en est ressorti handicapé à cause de la torture ? Dans une maison sur deux, quel-

qu'un a subi les sévices de l'occupation ; que ce soit sur le plan financier, au niveau de la perte d'un proche ou bien de propriétés, de terrains confisqués.»

Alors, croit-elle encore qu'un accord de paix serait respecté s'il était signé ? «Comment discuter de paix entre parties qui ne sont pas égales. Le problème de fond de ce processus qui n'en finit plus est qu'Israël agit comme si les Palestiniens n'existaient pas... De plus, les termes de ce processus a priori non viable n'ont pas été respectés par Israël, surtout en ce qui concerne le retrait des forces israéliennes des Territoires occupés... Cela étant dit, de ce côté-ci de la Méditerranée, les gens encaissent et recommencent comme si de rien n'était. Ce schéma s'est produit si souvent, que si une vraie paix était signée, elle marcherait sûrement.»

Même discours chez Charles Enderlin. Correspondant permanent de France 2 à Jérusalem depuis 1981, il a suivi les soubresauts du conflit tant au cœur des Territoires occupés que dans les salons feutrés des ambassades. Soucieux de l'exactitude documentaire, il raconte comment, par la faute des uns et les erreurs de jugement des autres, l'instauration d'un climat de méfiance a conduit à l'effondrement du processus de paix.

Mais ce que l'analyse critique du journaliste ne dit pas, le pasteur d'âme, Palestinien de naissance, aujourd'hui patriarche de Jérusalem, Michel Sabbah ose l'affirmer avec passion : il veut croire à la paix, une paix qui ne peut se concevoir et se réaliser sans rendre justice au peuple palestinien, trop souvent bafoué dans ses droits. Etre chrétien en Terre sainte aujourd'hui est à la fois une vocation et un combat, spirituel, moral et psychologique. Au milieu de la guerre et des actes terroristes, l'évêque de Jérusalem redit tout à la fois son opposition absolue à la violence et son indéfectible espérance.

Jean-Bernard Livio

Histoire des religions

**LES FONDATIONS
DE L'ISLAM****Entre écriture et histoire**

par Alfred-Louis de Prémare
Seuil, Paris 2002, 522 p.

Un bijou ! Un incroyable travail de recherche, intelligemment mené par cet historien du monde arabo-islamique, dévoile les multiples sources contextualisant l'histoire et le message du Coran et de son Prophète.

Une riche bibliographie, des annotations en bas de page révélant l'étendue des connaissances nécessaires pour mieux connaître et apprécier l'islam et une véritable approche scientifique - non polémique, mais constructive - enjouent le lecteur en quête d'objectivité sur cette religion.

La biographie de Muhammad, la construction du Coran, mais également le sens propre de la révélation islamique et son expansion militaire et commerciale sont abordés avec un soin du détail tant des sources que de leurs critiques. L'apport par l'auteur des connexions entre le monde arabo-islamique et les chrétientés orientales s'avère cependant un peu maigre.

Néanmoins, l'ouvrage, sous-titré *Entre écriture et histoire*, parvient à balancer ces deux réalités de l'islam admirablement bien. Sa lecture peut demander un effort de concentration, que la découpe en sections maniables facilite. A souligner l'ingénuité de la quatrième partie du livre qui

regroupe, en de multiples mini-biographies, aussi bien les auteurs que la variété des textes évoqués au fil de ce chef-d'œuvre en la matière. Un incontournable livre de référence !

Thierry Schelling

**VA À NINIVE ! UN DIA-
LOGUE AVEC L'IRAK
Mossoul et les villages
chrétiens**

par Jean-Marie Mérioux
Cerf, Paris 2000, 482 p.

Livre inclassable : il renferme des pages d'histoire dominicaine, une histoire des chrétiens de Mésopotamie, les Assyriens et les Chaldéens, descendants des anciens Nestoriens, les seconds devenus catholiques depuis la fin du XVI^e siècle.

L'ouvrage décrit de manière fascinante le Nord de l'Irak, les langues parlées des chrétiens - dont le soureth, un dialecte araméen qui, par sa proximité avec celui de Jésus, a quelque chose d'extraordinaire - et les liturgies très anciennes de ces Eglises.

Religieux dominicain français, Jean-Marie Mérioux, qui réside actuellement au Caire, a vécu 14 ans - de 1969 à 1983 - à Mossoul, la grande cité du nord irakien bâtie au bord du Tigre, là où les dominicains, avec les Sœurs de Notre-Dame de Tours, travaillent depuis plus d'un siècle parmi la population chrétienne de la ville et de ses environs.

L'ouvrage de Mérioux, morceau d'histoire à vif, est passionnant, car son auteur sait nous faire partager l'amour qu'il voue à cette terre de Ninive, depuis l'histoire du prophète Jonas, en passant par le prophète Nahoum et ses terribles oracles, jusqu'à la présence chrétienne contemporaine qui demeure jusqu'à la guerre du Golfe. Depuis 1991, plus de 250 000 individus ont quitté l'Irak, souvent dans des conditions très difficiles, sous la pression kurde et celle du régime actuel de Saddam Hussein. Faire connaître l'histoire de ces familles est une manière de soutenir ceux qui restent.

Joseph Hug

Ethique

ÉTHIQUE ET DROIT

par François Dermange et

Laurence Flachon

Labor et Fides, Genève 2002, 222 p.

Rassemblant onze interventions faites dans le cadre d'un troisième cycle de théologie, cet ouvrage en garde les stigmates universitaires. Un style parfois abscons et surtout une manie de cacher même les banalités sous l'autorité d'un grand auteur. Les thèmes débordent le sujet annoncé. Mais ces chemins d'écoliers ne doivent pas désespérer le lecteur qui rencontrera au fil des pages de beaux développements d'Eric Fuchs sur le divorce, d'éclairants aperçus

sur la peine et la responsabilité dans le droit israélite ancien, par Adrian Schenker, quelques convictions fortes de Dominique Peccoud.

Les références sont les classiques d'aujourd'hui : outre Calvin, Kant et Hegel, Habermas, Kohlberg, Ricœur, Ferry. Reste le point central, bien éclairé par l'approche théologique de Denis Müller : l'opposition tranchée entre droit et morale ne tient pas. Quiconque a réfléchi le savait déjà. Le droit (pas plus que l'économie ou la politique) n'est moralement facultatif, mais encore fallait-il le dire avec intelligence. Voilà qui est fait.

Etienne Perrot

LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE

Ethique politique et engagement chrétien

par Mawuto R. Afan o.p.
Cerf, Paris 2001, 376 p.

Ce travail universitaire extrêmement sérieux s'affronte à l'un des plus difficiles problèmes de développement : l'inculturation de la tradition occidentale dans une société en développement, ici la société béninoise qui défriche une voie africaine vers la démocratie.

Au cœur du débat, le diktat de la majorité, déjà dénoncé en son temps par Benjamin Constant, Alexis de Tocqueville, Hannah Arendt et la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Sur le chemin de la démocra-

tie, Mawuto Afan montre bien que la palabre, qui vise en Afrique moins l'établissement des faits que le consensus, n'est pas la solution ; même si la société d'aujourd'hui peut s'en inspirer.

Parmi d'autres analyses suggestives, l'ouvrage en présente deux illustrations : d'une part, la *Conférence nationale du Bénin* qui, avec la participation efficace de l'Eglise catholique, posa les bases d'un nouveau régime au terme d'une dramatique expérience marxiste-léniniste ; d'autre part, la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*, avec son souci de ne pas laisser l'individu seul face à l'Etat, et qui met l'accent non seulement sur les droits, mais également sur les devoirs de chacun, tant envers sa famille qu'envers sa culture et son pays.

Etienne Perrot

KARL BARTH

Une éthique politique

par Frank Jehle
D'En Bas, Lausanne 2002, 142 p.

Barth aurait dit que le chrétien est un homme qui tient la Bible dans une main et le journal dans l'autre. C'est du moins ce qu'il a pratiqué assidûment toute sa vie. Celui que l'on peut considérer comme un des plus grands théologiens du XX^e siècle n'était pas un savant enfermé dans sa tour d'ivoire. Non seulement il scrutait la Parole de Dieu, mais il cherchait aussi à changer le monde.

D'où son engagement social et politique, dès ses jeunes années : pasteur dans une paroisse agricole et ouvrière d'Argovie, il défend les droits sociaux de ses ouailles ; professeur à Bonn, il met clairement en garde contre la montée du nazisme ; réfugié à Bâle, il se profile comme une de ces fortes personnalités lucides et courageuses qui ont sauvé l'honneur du pays à l'époque de la guerre.

Inquiétant les autorités suisses - par ses prises de position tranchées et sa réflexion pour les fonder bibliquement - et inquiet par leur censure, il élaborait une éthique politique, constituée par des interventions de circonstance plus que par un corpus systématique. Sans jamais confondre la société civile avec le Royaume de Dieu, il écarta résolument toute alliance entre la théologie et la politique.

Issu d'une série de cours donnés par l'auteur dans le cadre de l'aumônerie des étudiants à l'Université de Saint-Gall, ce livre expose de manière succincte et claire l'évolution de la pensée politique de Barth. Certes il s'agit d'un survol, mais bien utile pour un premier contact.

Ce petit ouvrage est particulièrement bienvenu, car, l'an passé, les Eglises de Suisse ont adressé au pays un Message sur son avenir social et économique : la lucidité et le courage du théologien bâlois pourraient les aider à sortir de leur retenue et de leur timidité.

Pierre Emonet

Littérature

ANGLE MORT

par Anne Brécart

Zoé, Carouge 2002, 130 p.

«Toi l'absent», «lui si différent, toujours ailleurs, manquant» : le récit à la troisième personne croise sans cesse le récit à la première personne, le présent rejoint le passé, l'adulte retrouve, dans la ville de son enfance, la fillette qu'elle a été pour évoquer son père. Une évocation sur le mode mineur, dans le registre de l'attente, sur fond d'ennui et de solitude d'un homme «pressé de réussir», entre deux avions, deux affaires, et qui, lorsqu'il revenait dans la maison qu'il avait construite pour «posséder un peu de cette ville où il était étranger, peut-être», n'avait pas même un regard pour sa fille. «A cette époque j'étais invisible.»

Brillant, autoritaire, mystérieux - il ne parlait jamais de son passé et son présent était tout entier contenu dans sa profession -, ce père est d'autant plus présent au fil des pages qu'il est insaisissable.

Sa mort brutale dans un accident de voiture sur l'autoroute n'est rien d'autre qu'un effacement de plus, définitif celui-là, un accomplissement pour le père qui alors parachève «ce qu'il avait esquissé toute sa vie : l'absence», et un point d'interrogation pour la fille : «Toi et moi, c'est une histoire inachevée...»

Angle mort est le roman d'une impossible réconcilia-

tion. Seule issue pour briser le silence et calmer la blessure : les mots, qui «sont comme le sang qui coule, le sang de tes émotions vives, celles que tu ne voulais pas livrer de peur d'être blessé, peut-être». Ils hésitent, cherchent un sens, viennent au jour difficilement, dernière tentative de conjurer l'absence et le manque.

Geneviève de Simone-Cornet

LE PETIT POUCKET À ROULETTES

par Mariette Jacquet

Du Sarment, Paris 2002, 206 p.

Ce livre attachant et émouvant devrait être lu par chacun et chacune... car qui que nous soyons, où que nous vivions, nous rencontrerons un jour ou l'autre un handicapé. Et après avoir fait la connaissance du «Petit Poucet Benoît», un petit garçon en chaise à roulettes, notre regard sur chaque handicapé s'en trouvera changé à jamais...

L'auteur, psychologue dans une association d'accueil de parents d'enfants handicapés, s'est glissée dans la peau d'un enfant de sept ans né «différent» et nous fait partager sa vision des choses, son ressenti. Ce récit est bouleversant et drôle aussi. Parfois le décalage entre l'enfant et ceux qui l'entourent tourne au comique, offrant ainsi des plages de légèreté. Et c'est bien là sa réussite : lever le voile sur un état douloureux

et nous permettre d'en prendre conscience avec tendresse. Une tendresse qui désormais habillera notre regard lorsque nous croiserons un être né «différent».

Marie-Luce Dayer

Amérindiens

COMMENT LES INDIENS M'ONT CONVERTI

par Samuel Ruiz

De l'Atelier, Paris 2002, 176 p.

«Rapprochez-vous du peuple, c'est lui le formateur.» Cette citation pourrait servir de leitmotiv à l'ouvrage sur l'expérience pastorale au Chiapas de l'évêque mexicain Ruiz. L'excitant parcours missionnaire de ce prélat nous fait découvrir la lente incarnation de l'Évangile au sein des *Indios* de son diocèse, où se sont prises des initiatives pastorales pour le moins innovatrices : synode des enfants, diacres à foison...

Une Église locale vit de par sa base et ce livre en témoigne. L'Esprit et les pauvres sont les meilleurs «évêques» - superviseurs - du double travail d'acculturation et d'inculturation. On comprend mieux le changement radical opéré par Vatican II quant à la notion et aux objectifs de la mission, qui doit se servir des sciences telles l'anthropologie, la sociologie et leurs semblables pour naître selon l'esprit des Évangiles. Finie l'évangélisation couplée à la colonisation !

Une rafraîchissante monographie de vie - car Ruiz refuse d'appeler cet ouvrage «biographie» : le style reste toujours de l'ordre du témoignage franc d'un évêque sur sa conversion, lui qui se croyait appeler à convertir les autres... Un Oscar Romero à la mexicaine en somme, et une fenêtre sur cette bouillante Eglise latino-américaine qui risque de nous donner un prochain pape...

Thierry Schelling

**MADRE TIERRA !
Pour une renaissance
amérindienne**

par Daniel Wermus
*Albin Michel, Paris 2002,
272 p.*

Ce livre est une invitation à un voyage hors des sentiers battus et des circuits touristiques traditionnels chez les Indiens d'Amérique centrale. Evitant tout piège d'idéalisation, il veut montrer que leur identité et leur bagage culturels sont bien vivants, malgré les multiples forces envahissantes de notre «civilisation» planétaire post-industrielle. Plutôt que de regretter la disparition lente et inexorable de presque toutes les populations indigènes du continent américain, il propose un intéressant parcours à travers de nombreux petits projets d'appuis ponctuels et locaux, pour nous faire découvrir l'existence, les coutumes et la sagesse des premiers habitants de cette région du monde plutôt oubliés aujourd'hui.

A l'heure où les agences de financement préfèrent en général octroyer leur aide à des projets de grande envergure, la démarche suivie par *Traditions pour demain* et le parcours atypique du couple qui a créé cette ONG montrent qu'il est possible de pratiquer de manière astucieuse, originale et respectueuse une approche d'aide au développement basée uniquement sur les décisions et la volonté de ceux qui la reçoivent.

Une approche qui vise avant toute chose l'accompagnement et la revalorisation des valeurs, du savoir, du mode de vie et de la spiritualité même de ces populations, trop souvent occultée par une vision classique du développement.

Jacques de Preux

**LES AVENTURIERS DE
LA REINE À L'ASSAUT
DU NOUVEAU MONDE**

par Giles Milton
*Noir sur Blanc, Montrichet
2002, 384 p.*

Sir Humfrey Gilbert, Sir Walter Raleigh, Sir Richard Grenville, Ralph Lane, Thomas Harriott, John Smith, autant d'aventuriers habités par le «rêve américain» sous le règne d'Elisabeth I^{re}. Ils ont multiplié les expéditions entre la fin du XV^e et la première moitié du XVI^e siècle, alliant courage et inventivité.

Envoyés par des monarques désireux d'agrandir leurs empires ou des marchands déterminés à faire fortune en ex-

ploitant les terres conquises, ou poussés par la soif de découvertes, ils ont traversé l'Atlantique au péril de leur vie : lorsque leurs équipages n'étaient pas victimes de naufrages, ils manquaient de moyens, tombaient malades ou mouraient de faim. Et lorsqu'ils rencontraient des Indiens, ceux-ci étaient souvent méfiants, voire hostiles à leur égard. Ceux qui revenaient n'ont connu ni la gloire ni la fortune, mais bien plutôt procès et ennuis financiers, avant de mourir dans l'anonymat et la misère.

Difficile choc des cultures en dépit des liens noués - jusqu'à un mariage - et des efforts pour décrypter le langage algonquin. Et étonnante histoire que celle de cette conquête aussi hasardeuse qu'audacieuse, qui s'inscrivait dans une rivalité avec l'Espagne pour la suprématie maritime (si l'Angleterre l'a emporté, c'est au prix de bien des drames humains).

Giles Milton la raconte avec passion, alliant la rigueur de l'historien et l'art du romancier. D'expédition en expédition, le lecteur en apprend beaucoup sur les mœurs de l'époque et les conditions de vie en Angleterre et dans les rares colonies du Nouveau Monde. Il assiste à la naissance de l'Amérique moderne - entre fierté et déboires - avec l'établissement d'une première colonie permanente de l'autre côté de l'Atlantique par Sir Walter Raleigh... qui finit décapité par ses compatriotes !

Geneviève de Simone-Cornet

Arsène (Père) : Passeur de la foi, consolateur des âmes. Tome I. *Cerf, Paris 2002, 466 p.*

Balayn Bernard : Jean Paul II le Grand, prophète du III^e millénaire. *Du Parvis, Hauteville 2002, 860 p.*

Bureau Michel : Pèlerin ! Marcher vers Compostelle. *Vie Chrétienne, Paris 2002, 104 p.*

Chessex Jacques : Le Fort. *Zoé, Carouge 2002, 46 p.*

Chovelon Bernard, Chovelon Bernadette : L'aventure du mariage : guide pratique et spirituel. *Cerf, Paris 2002, 202 p.*

Collectif : [37549] Buisson ardent. Mystère et dimensions de la personne. *Le sel de la terre, Pully 2002, 118 p.*

Collectif : [37564] Ce qui rend les hommes malades... et ce qui les guérit. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 154 p.*

Collectif : [37511] Habiter et vivre son corps. *Lumen Vitae, Bruxelles 2002, 126 p.*

Collectif : [37498] Le ministère des évêques au Concile Vatican II et depuis. Hommage à Mgr Guy Herbulot. *Cerf, Paris 2001, 326 p.*

Collectif : [37563] Les nationalismes. *Presses Universitaires, Paris 2002, 252 p.*

Collectif : [37742] Ecriture 59. *Revue littéraire, Lausanne 2002, 294 p.*

Darbellay Claude : Vivre étonné. *Zoé, Carouge 2002, 46 p.*

Dutoit Bernard : Quand les glaçons deviennent vitrail. Poèmes. *Arcam, Paris 2002, 48 p.*

Erasme : La langue. *Labor et Fides, Genève 2002, 350 p.*

Frank Evelyne : Avec Etty Hillesum : Dans la quête du bonheur, un chemin inattendu. *Labor et Fides, Genève 2002, 202 p.*

Freeman Laurence : Jésus, le maître intérieur. *Albin Michel, Paris 2002, 350 p.*

Germain-Thiant Myriam, Gremillet-Parent Martine : La relation à l'autre. L'implication distanciée (ID). *Chronique Sociale, Lyon 2002, 122 p.*

Glassman Bernie, Fields Rick : Comment accommoder sa vie à la manière zen. *Albin Michel, Paris 2002, 264 p.*

Grün Anselm : Apprendre à faire silence. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 96 p.*

Gueullette Jean-Marie : Laisse Dieu être Dieu en toi. Petit traité de la liberté intérieure. *Cerf, Paris 2002, 120 p.*

Jolivet Jean : La théologie et les Arabes. *Cerf, Paris 2002, 122 p.*

Labande François : Randonnée pédestre. Provence méridionale et Côte d'Azur. *Olizane, Genève 2002, 320 p.*

Lamotte Jean : Guide du bassin lémanique. *Slatkine, Genève 2002, 264 p.*

Lehmann Karl : Il est temps de penser à Dieu. Dialogue avec Jürgen Hoeren. Suivi de : Lettre à Jean-Paul II et : «Dieu est plus grand que l'homme». *Cerf, Paris 2002, 238 p.*

Maillart Ella, Bouvier Nicolas : Témoins d'un monde disparu. *Zoé, Carouge 2002, 46 p.*

Marthaler Claude : Le chant des roues. *Olizane, Genève 2002, 302 p.*

McNeil Brian : De «L'imitation de Jésus-Christ». *Cerf, Paris 2002, 144 p.*

Meyendorff Jean, Papadakis Aristéides : L'Orient chrétien et l'essor de la papauté. L'Eglise de 1071 à 1453. *Cerf, Paris 2001, 516 p.*

Molla Serge : Jacques Chessex et la Bible : Parcours à l'orée des Ecritures. *Labor et Fides, Genève 2002, 210 p.*

Nicolas de Cues : Du non-autre. Le guide du penseur. *Cerf, Paris 2002, 126 p.*

Pestelli Lorenzo : Onze lettres à Pénélope. *Zoé, Carouge 2002, 62 p.*

Renoux Christian : La prière pour la paix attribuée à saint François : une énigme à résoudre. *Editions Franciscaines, Paris 2001, 212 p.*

Rimaud Didier : Grâce à Dieu. Seize prières pour rendre grâce - suivies d'autant de versets. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 144 p.*

Ruspoli Stéphane : Le traité de l'Esprit saint de Rûzbehân de Shîrâz. *Cerf, Paris 2001, 362 p.*

Sanson Raymond : Le sourire de Dieu dans l'histoire des hommes. *Cerf, Paris 2002, 240 p.*

Thevenot Xavier, Bavoux Anne-Marie : Un chemin de croix pour aujourd'hui. Méditer la passion du Christ. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 126 p.*

Zieba Maciej : Les papes et le capitalisme. L'enseignement social de l'Eglise de Léon XIII à Jean-Paul II. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 216 p.*

Tout visiteur est honoré

Ô Toi, vers qui monte le tumulte des voix
qui en langues diverses te disent leurs besoins,
mon espoir est devant Toi, Seigneur ;
que ton pardon et ton amour soient sur moi.

Auprès de Toi, tout hôte trouve un repas,
toute caravane, provision de route ;
tout visiteur est honoré, tout quémendeur agréé ;
quiconque espère est récompensé ;
celui qui recherche tes biens en reçoit sa part.
Tu te fais proche de tous ceux
qui se tournent vers Toi.
C'est pourquoi nous nous tenons debout,
dans ce haut lieu, dans l'espérance de tes biens.

Je suis sans force
contre l'adversité et la lassitude,
ne déçois pas, mon Dieu,
l'espoir que nous mettons en Toi,
ô notre Seigneur, ô notre Maître.

Prière musulmane
in *Prier*, n° 160, 1994

écoute centrée sur la personne et ses états du moi

Le parcours d'apprentissage - théorie et pratique :

- ◆ Permet aux participants l'acquisition d'une attitude d'écoute centrée sur la personne et non sur le problème.
- ◆ Apprend à reformuler, de la manière la plus adéquate, ce que la personne écoutée vient d'exprimer, non seulement par les mots, mais à travers toute sa personne.
- ◆ Invite la personne à devenir active pour elle-même en mobilisant ses propres ressources et à chercher sa propre solution.

Cette formation est basée sur des attitudes identifiées par Carl Rogers et sur une approche de la personnalité tirée de l'Analyse transactionnelle. Elle est donnée dans le cadre de l'association AKOUO, mise en place en 1995 dans le but de promouvoir la formation à cette écoute en Suisse romande.

**DIVERS PARCOURS SONT PROPOSÉS DANS
LES CANTONS DE GENÈVE, FRIBOURG, VAUD ET VALAIS.**

Pour obtenir le programme de formation 2002 - 2003 et pour tout renseignement s'adresser à:

Association romande AKOUO, secrétariat, 28, rue des Bossons, 1213 Onex
☎ 022/792 07 80 e-mail : akouo@freesurf.ch

Centre catholique romand de formation permanente, 4, ch. des Mouettes,
1007 Lausanne
☎ 021/613 23 93 e-mail : ccrfp@cath-vd.ch

Centre Ste Ursule, 92, rue de Lausanne, 1700 Fribourg
☎ 026/347 10 78 e-mail : Therese.gagnaux@mcnet.ch

